

Eau Vive

et

Espérances Taries

Le Livre Noir des Travailleuses Missionnaires de l'Immaculée
(Famille Missionnaire Donum Dei)

par un Collectif de Travailleuses des restaurants Eau Vive



avec le soutien de l'AVREF

**Aide aux Victimes des dérives dans les mouvements Religieux en Europe
et en France**

« Si nous sommes sans colère quand nous voyons les autres bafoués,
exploités, humiliés, il est clair que nous ne les aimons pas. »

Abbé Pierre.
Emmaüs ou venger l'homme,
Centurion, 1979

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE – INFORMATIONS GENERALES

Pages 3-4 : Historique des restaurants EAU VIVE – pages 3 et 4

Pages 5-6 : Le processus d'emprise sur les Travailleuses dans les restaurants EAU VIVE

Pages 7-8 : Extraits des statuts de la Famille Missionnaire Donum Dei

Pages 9-11 : Extraits du Directoire des Travailleuses Missionnaires de l'Immaculée

DEUXIEME PARTIE – TEMOIGNAGES

Page 12 - 14 : Introduction et témoignage collectif

Pages 15-43 : Témoignages individuels

Pages 44-46 : Le destin de Solange MARE (témoignage posthume)

Conclusion :

Pages 47-48 : Prise de position de l'AVREF

→ **Contact AVREF page 48**

Annexe :

Pages 49-50 : La Famille Missionnaire Donum Dei : fiche d'identité

►► Pour toute demande d'information complémentaire sur ce dossier vous pouvez
composer les numéros suivants :

06 10 07 44 67
06 68 12 61 64

HISTORIQUE DES RESTAURANTS « EAU VIVE »

Marcel ROUSSEL-GALLE est né le 8 juin 1910 aux Fins dans le Haut-Doubs.

Il est ordonné prêtre à Besançon le 22 décembre 1934. « De 1940 à 1947 son cœur pastoral sans cesse à l'écoute de l'Esprit Saint, reçoit plusieurs intuitions auxquelles il cherchera à répondre. » nous disent ses biographes.

En avril 1947 il est à Paris, aumônier de JOC, et prend des initiatives. Mais le Cardinal Suhard n'acceptera pas qu'il entre à la mission de Paris : il lui demandera plutôt de se consacrer entièrement à la formation de sa famille spirituelle. Ainsi donc « son propre appel va se réaliser à travers la mission qui prend forme au sein des usines, des bars de prostitution, des lycées, des hôpitaux, des prisons, par l'engagement total de jeunes travailleuses. »

Il lance également à cette époque la revue « *le sillon missionnaire* ».

Après des tâtonnements, le 11 Février 1950, le Père Roussel regroupe celles qui se sentent appelées à partager ses intuitions; il leur donne le nom de “**Travailleuses Missionnaires de l’Immaculée**”.

Le père Roussel-Galle ne disposait alors que d'une petite maison au milieu des usines de la région parisienne. Les TM (travailleuses missionnaires) sont alors professeurs, médecins, infirmières, travailleurs sociaux.

→ Il est important de noter qu'au départ, il n'est pas du tout question de faire de la restauration collective, mais de s'engager dans le monde du travail selon le modèle initié à l'époque par la *Mission de France* et la personnalité de *Madeleine Delbreil*.

Suite à l'appel du pape en 1957 (encyclique *Fidei Donum*), l'ouverture internationale est lancée. Une possibilité est offerte au Burkina-Faso qui s'appelle encore haute-Volta. C'est le premier départ en 1958. Une enseignante de français, Solange Gaillard et un médecin, Renée Reboud, puis plus tard Christiane Ragot, une aspirante travailleuse missionnaire vont devenir la première équipe. Mais Christiane meurt six semaines après son arrivée. Toutefois, en 1963, 12 travailleuses africaines ont rejoint la communauté. Ce recrutement, en grande partie source des problèmes actuels, n'a jamais cessé jusqu'à ce jour.

Puis c'est le Laos et le Vietnam. Marie Rose Bouverot part à Saïgon le 24 mai 1963. La guerre et ses conséquences sont partout. Il y a fort à faire. Le recrutement vietnamien est alors également institué. D'autres implantations interviendront dans le monde : Océanie, Philippines, Amérique latine,...

En 1960 la création des EAU VIVE marque un tournant important puisque l'activité de cette chaîne internationale de restaurants va supplanter toutes les autres initiatives. L'implantation sur plusieurs continents et dans différents pays est opérée et réussie.

L'obtention auprès des évêques de mandats de gestion dans des centres de pèlerinage réputés (Lisieux, Ars, Notre Dame de la Garde, Donrémy, Lourdes) assure au mouvement une confortable autonomie financière et lui offre un gage d'honorabilité dont il va se servir pour séduire et recruter les adolescentes et jeunes filles originaires de pays émergents.

La gestion à Rome d'un restaurant de grand luxe situé dans le palais Lante construit en 1513 par le pape Léon X Médicis contribue à donner à la chaîne une image de marque « haut de gamme », fort éloignée de l'esprit initial de pauvreté qui avait séduit le cardinal SUHARD.

En 1969, le Père Roussel installe la direction de *la Famille Missionnaire Donum Dei* à Rome, tout près de la Basilique sainte Marie Majeure. Il cherche ainsi à s'émanciper de son évêque dans le Doubs et se place au lieu qui convient pour obtenir une reconnaissance de droit pontifical. En fait l'objectif

initial s'est sensiblement modifié. Avec le concept de « famille missionnaire » le père Roussel-Galle veut ratisser plus large en intégrant des laïcs, des familles. Il s'inspire du fonctionnement de l'Opus Dei qui, par son lobbying, obtiendra le statut de prélatrice personnelle du Pape. Il développe sur ce modèle le charisme de « la sanctification dans la vie familiale ». Des tensions se font jour dans ses rangs et une vague de départs a lieu vers les années 1970. Le cardinal Ugo POLETTI, alors vicaire général de Rome, c'est-à-dire administrateur du diocèse pour le compte du Pape, suit de près tous ces bouleversements.

Une scission se produit entre celles qui se dénomment « *travailleuses missionnaires* » (aujourd'hui présentes en Belgique) et entendent garder l'esprit de la fondation originelle, et celles qui se dénomment « *travailleuses missionnaires de l'Immaculée* » essentiellement concentrées dans les services de cuisine et restauration¹, mais aussi les familles des « mamans missionnaires » regroupées dans la « *Légion suppliante et réparatrice* ».

Le père Roussel meurt le 22 février 1984 à Rome.

Finalement la « *famille missionnaire Donum Dei* », livrée à elle-même, après divers errements, obtient un rattachement au tiers ordre séculier carmélitain le 22 février 1987 et est reconnue comme association internationale laïque par le prieur général de l'Ordre du Carmel.

Elle est toujours dirigée à ce jour par un groupe réduit de personnes qui ont été, à l'origine, proches du père Roussel. Elles reproduisent soigneusement un certain mode de fonctionnement rôdé lors de la mise en place des restaurants². La fidélité à la parole et aux écrits du fondateur que l'on enseigne aux jeunes « en formation » est, pour elles, le garant de la pérennité du système mis en place. La biographie du Père fondateur est une hagiographie permanente enseignée chaque matin aux « jeunes en formation »³.

Une ancienne responsable générale, Marie-Clémentine PARE écrivait : « *La création des Eau Vive est une ingénieuse initiative de l'Esprit Saint avec le concours de la Vierge Marie pour rejoindre les hommes et les femmes de notre temps au rythme de la vie moderne.* »

La vie moderne rattrape en effet le mouvement, même si tout est fait pour en couper et en isoler de jeunes femmes déracinées recrutées à la fleur de l'âge. Des démissions, des « fuites » se produisent en permanence. Les responsables ne peuvent pas totalement interdire l'usage d'Internet et des portables et leur autorité absolue est remise en cause. Elles ne peuvent pas non plus empêcher les solidarités de se nouer et de fonctionner, notamment entre les travailleuses burkinabées rebelles à un système de travail forcé qu'elles ont subi, et dont elles sont sorties. Elles se sont coordonnées et lancent aujourd'hui un appel pour plus de dignité et de justice. C'est le sens des témoignages que vous lirez dans ce document.

¹ Cette orientation prend sa source à la pensée du fondateur : Marcel ROUSSEL, **Pourquoi des vierges chrétiennes dans un restaurant?**, Dans le Sillon Missionnaire N° 190, Mars-Avril-Mai-Juin 1977, p.35

² Par contre les témoignages reçus nous ont appris que l'esprit de mission initial de travailleurs laïcs a été abandonné. Ainsi une TM qui a créé un orphelinat au Burkina Faso a fait l'objet de tracasseries et a préféré démissionner. Une autre qui avait développé au Cameroun un dispositif permettant d'éviter la prostitution de collégiennes mineures a également préféré démissionner et nous a livré son témoignage.

³ A noter que le parcours de formation dure six ans.

LE PROCESSUS d'EMPRISE SUR LES TRAVAILLEUSES DANS LES RESTAURANTS « EAU VIVE »

Le recrutement se fait de façon quasi-exclusive dans certains pays émergents : Burkina Faso, Iles Wallis, Viêt-Nam, Pérou, Philippines, ... Les jeunes filles recrutées sont issues de familles modestes. Le plus souvent elles n'ont pas pu terminer leurs études secondaires, ni même les entreprendre. Certaines ont commencé à s'insérer sur place dans la Communauté avant leur majorité légale. Elles sont motivées par un appel à la vie religieuse assorti d'une promesse de formation en Europe. Elles s'engagent donc dans un processus de formation et d'appel à la vie consacrée qui leur paraît irréversible, aussi bien pour elles-mêmes que pour leurs familles.

Pour la communauté qui cherche à moindres frais de la main d'œuvre pour sa chaîne de restaurants l'intérêt de ce processus de recrutement est le suivant :

- La distinction entre la vie religieuse dans une congrégation traditionnelle et le laïc consacré est trop subtil pour que la jeune fille et sa famille puissent faire la différence. Le flou est donc entretenu et le mode de vie annoncé paraît accessible dès lors qu'il s'agit d'une vie donnée à Dieu. Elles ne réalisent pas et leurs familles non plus qu'elles vont commencer par être cloîtrées et traitées de façon infantile bien qu'elles soient des laïques travailleuses. Elles n'ont pas la moindre idée de ce qu'elles vont subir en raison du triple engagement de pauvreté, de chasteté et d'obéissance que l'on va exiger d'elles.
- L'emprise et la pression exercée sont facilitées par le système mis en place. En effet la jeune fille qui vient en Europe qu'elle découvre pour la première fois en arrivant à Donrémy est complètement coupée de son pays et de sa culture d'origine, dépossédée de tout bien, privée de ressources et de contacts extérieurs. Ses communications extérieures sont contrôlées ; titulaire de visas ou de cartes de séjour temporaires dans un pays dont elle ignore tout, elle ne peut pas s'échapper. Le retour au pays pour dire qu'elle renonce à sa « vocation » ne serait pas compris et serait ressenti comme une honte par sa famille. La fuite dans le pays où elle suit son parcours dit « de formation » serait très hasardeuse : cela signifierait pour elle la précarité, le fait de devenir apatride, d'être sans papiers, sans travail et sans formation.
- La promotion des restaurants se trouve facilitée par ce recrutement ultramarin ainsi que la politique d'image de la chaîne EAU VIVE car les travailleuses missionnaires sont invitées à chanter, à porter le costume de leur pays d'origine ce qui donne aux restaurants une note exotique qui plaît aux clients, permet de prendre des clichés de groupe bigarrés, multiraciaux, attractifs et vendeurs sous la statue de Jeanne d'Arc à Donrémy ou sous celle de la petite soeur Thérèse à Lisieux.

Dans la pratique le parcours dit « de formation » se déroule comme il est présenté à l'article 42 du Directoire⁴ de 2009, dont le contenu est bien plus strict et rigoureux que celui qui est en usage dans la plupart des congrégations, bien que les travailleuses missionnaires ne soient pas canoniquement des religieuses, mais des **laïques**. Il comporte deux temps :

⁴ Ce terme de Directoire désigne une sorte de règlement intérieur plus strict que celui qui est en usage dans la plupart des communautés religieuses, bien que les travailleuses missionnaires ne soient pas canoniquement des religieuses, mais des laïques. L'ensemble du document est infantilisant et plusieurs dispositions sont contraires aux droits élémentaires de la personne humaine.

1. L'aspirât dans le pays d'origine : temps dit de pré-formation. En fait la Communauté s'assure que l'aspirante est majeure pour disposer d'un passeport et puisse quitter le pays sans avoir à demander une autorisation de sortie. L'aspirante est déjà employée comme travailleuse dans son propre pays.

2. le parcours dit « de formation » : il dure six ans, ce qui est un exploit pour des filles appelées à travailler en cuisine ou service de table dans un restaurant ! Mais ce temps long est le moyen d'établir sur elles une emprise forte et de s'assurer de leur soumission.

Les six années sont ainsi réparties :

- 3 années dites d'Ecole d'oraison : un an à Donrémy à l'arrivée, puis deux ans à Lisieux au foyer d'accueil des pèlerinages géré en théorie sous contrôle de l'évêché local.

- 2 années d'études religieuses supérieures (sic) au Studium de la Grâce-Dieu, c'est-à-dire à Besançon dans la région d'origine du fondateur, le père Marcel Roussel-Galle.

- 1 année de formation à la vie professionnelle : 1 an à Rome au restaurant EAU VIVE qui occupe, dans le centre de la ville, une partie du rez-de-chaussée et du premier étage, du Palais Lante⁵ construit en 1513 par le Pape Léon X Médicis. Il est choquant que des travailleuses démunies de tout servent des clients aisés dans un tel cadre de luxe. A quelque chose malheur est bon : la communauté est obligée de faire dispenser à quelques unes une formation à la hauteur de cet établissement de luxe par l'école parisienne spécialisée « le cordon bleu », ainsi qu'une formation HACCP à l'hygiène et à la sécurité dans la chaîne alimentaire. Pour faire bonne figure dans le milieu romain elle doit également assurer à certaines des bases de formation religieuse.

Au cours de cette formation initiale en Europe (art. 42 du Directoire §3) les jeunes futures TM de l'Immaculée sont invitées à faire leur donation au Christ à travers **les Fiançailles** mystiques et la Profession temporelle dans le Tiers Ordre Carmélitain séculier.

Art. 42 §5 (il n'y a pas de §4) : Au terme de leur sixième année, les « Fiancées » TM de l'Immaculées sont envoyées en mission dans des groupes locaux où elles continuent leur formation (sic).

De façon assez étrange le Directoire ne précise pas les critères d'accès aux **Epousailles** qui suivent les fiançailles. Peut-être ces informations figuraient-elles au § 4⁶ qui fait défaut.

Quoi qu'il en soit il faut être TM « épouse » pour être autorisée à participer aux élections de responsables et il faut avoir été TM épouse pendant au moins trois ans pour pouvoir être éligible au poste de responsable de groupe, ce qui signifie 10 années au moins passées dans ce mouvement, ce laps de temps garantissant une parfaite conformité au modèle imposé.

Ce long parcours d'intégration pourrait paraître judicieusement progressif à un lecteur non averti. Toutefois il convient de comprendre son caractère irréversible dès la fin de l'aspirât au moment où la jeune fille quitte sa famille et son pays pour rejoindre l'Europe sur la base des promesses qui lui ont été faites. Pour des raisons géographiques, sociologiques, financières renforcées par le système coercitif qui l'attend à son arrivée dans le vieux continent, tout retour en arrière est désormais chose impossible à réaliser.

Il convient également de comprendre qu'il s'agit d'un schéma théorique et que, dans la réalité, la vie quotidienne, dès que possible, c'est le travail en cuisine ou le service de table.

Le travail et rien d'autre. Le travail, toujours le travail...

⁵ Ce palais est lui-même propriété de la famille noble florentine des Aldobrandini, dont la descendante la princesse Olimpia est l'épouse de David de Rothschild, fils du baron Guy de Rothschild.

⁶ Dans un autre document du mouvement le rite des «épousailles» est expliqué : « A la différence de la Religieuse, la TM ne marque pas son appartenance totale à Dieu par des Voeux, mais par l'Offrande d'elle-même à l'Amour Miséricordieux à travers des Epousailles mystiques avec le Christ. **C'est un engagement privé**: au jour de ses Epousailles, après avoir communié, le Christ présent en elle, la TM se passe elle-même au doigt l'anneau des Epouses du Christ en signe de son appartenance totale à Lui pour toujours. »

EAU VIVE : STATUTS et DIRECTOIRE

EXTRAITS DES STATUTS DE LA FAMILLE MISSIONNAIRE DONUM DEI (FMDD)

ROLE DE LA RESPONSABLE DU GROUPE LOCAL

Article 101 des statuts §1. La responsable du groupe local doit avoir au moins trois ans d'épousailles et les qualités de grande sœur spirituelle :

- respect de ses sœurs, affection surnaturelle
- souci de leur manière d'exercer l'apostolat
- souci de leur instruction et formation permanente ;
- souci de leur santé physique, de l'équilibre de leur nourriture ;

[...]

« Ainsi elle est la première servante de la Servante du Seigneur, et cette première servante est au service de toutes ses sœurs » (Père Marcel Roussel Galle).

→ Notre question : Comment contrôle-t-on que la responsable du groupe remplit ce rôle ?
Quelles sont les dispositions prises quand ce n'est pas le cas ?

INTEGRATION D'une JEUNE FILLE

Article 104 §1. Dès qu'une jeune fille entre dans la branche TM d'un groupe local, les parents pourront apporter une contribution en tenant compte des dispositions de l'Egalise locale et des disponibilités des familles, pour participer à la formation de leur fille. Cette contribution est décidée au niveau du groupe local en accord avec la Responsable Générale et son Conseil.

→ Notre question : La gestion des restaurants est-elle déficitaire pour qu'il faille demander de l'argent à des familles dans des pays où le niveau de vie est le plus souvent modeste et où les conditions de vie sont fréquemment précaires ?

Suite du §1 : Dès que la candidate TM arrive en Europe pour continuer sa formation, elle est prise totalement en charge par le groupe local qui l'accueille et qui lui assure tout le nécessaire pour sa subsistance, sa santé et son épanouissement, dans l'esprit de la FMDD.

→ Nos questions : Qu'appelle-t-on « tout le nécessaire » ? Est-il possible de préciser ce qui est fait pour la subsistance ? Qu'en est-il de sa protection sociale ? Quel est son statut au regard des lois sociales du pays d'accueil ? Pour la santé y a-t-il au moins une visite médicale annuelle ? Pour l'épanouissement personnel qu'est-il fait du côté culturel et également activités récréatives sachant que c'est un sujet important dans la famille carmélite ? De quelles ressources personnelles dispose-t-elle ? Quelles sont ses possibilités d'accès aux moyens d'information et de communication ?

RESPECT DES VACANCES

Article 106. Chaque responsable local doit veiller à ce que chaque membre de son groupe ait au cours de l'année un mois de vacances y incluant une retraite annuelle.

→ Notre question : Comment ces vacances sont-elles prises ?

PROCEDURE DE RENVOI

Article 108, alinéa 8,

§1. Avec le renvoi définitif cessent, par le fait même, toutes les obligations et les droits dérivant de l'appartenance à la FMND.

→ Question : Cela veut-il dire que toutes les obligations de la FMND envers la personne renvoyée cessent également ? Notamment les obligations de la FMND en tant qu'employeur de la travailleuse missionnaire ?

§2. Celles qui, légitimement quittent la FMDD ou sont légitimement renvoyées ne peuvent rien exiger de la FMDD pour les activités accomplies.

→ Question : Même question que pour le §1. La FMND remplit-elle ses obligations sociales en cas de départ ?

§3. Toutefois la FMDD veillera à ce qu'elle reçoive, en toute équité et charité évangéliques, ce qui est nécessaire pour subvenir à ses besoins pendant un certain temps. L'aide est réglée entre la TM et la FMDD et mise par écrit au moment du départ.

→ Question : Pourquoi ce §3 n'est-il pas appliqué ?

EXTRAITS du DIRECTOIRE DES TRAVAILLEUSES MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE (décembre 2009)

VIERGES DANS LE LAICAT

Article 3

Cette virginité, pour être fidèle et authentique, doit se nourrir des sacrements, de la prière, en particulier d'une vie d'oraison, et être soutenue par une certaine manière de vivre dont voici quelques lignes concrètes :

[...]

c) Elles doivent éviter les abus de citron, de piment, de café, de thé noir, de coca-cola.

[...]

e)... Elles sont prudentes face aux moyens modernes de communication : TV, téléphone, Internet, etc ..qui peuvent les distraire de leur objectif d'offrande et les retirer de l'intimité avec l'Epoux.

[...] Elles ne portent pas de costume particulier, mais s'habillent d'une manière simple, élégante et sportive. Dans la mesure du possible, elles portent leurs costumes nationaux. Elles ne portent pas de pantalons jeans et ne portent pas d'habits trop serrés, trop courts, trop fendus, ou transparents, etc.. Elles portent des sous-vêtements blancs. Elles ne portent pas de chaussures à hauts talons de plus de 5 centimètres.

[...] Leur coiffure ne doit pas attirer l'attention des gens. Si les TM de l'Immaculée sont trop préoccupées ou occupées de leurs cheveux, elles seront portées à se rechercher, et en conséquence, perdront la simplicité du cœur.

- Elles veillent à avoir huit heures quotidiennes de sommeil⁷.

Chapitre III, LES TM de l'IMMACULEE SONT UNE FAMILLE DANS LAQUELLE L'ESPRIT D'OBEISSANCE EST LA PREMIERE VERTU

Article 14. Elles sont une Famille où l'on vit volontairement l'obéissance⁸

« Prier c'est bien, obéir c'est mieux » (Marcel Roussel-Galle, Lettre aux TM)

« Une TM doit avoir la volonté d'obéir » (Idem) [...]

Article 15. En conséquence, les TM de l'Immaculée s'efforcent de dire toujours OUI à l'Immaculée en lui obéissant à travers :

- le Règlement de la FMDD tel qu'il est établi dans les Statuts et le Directoire

[...]

- l'horaire de chaque jour qui précise les exercices de piété, les heures de travail, les heures de détente, les heures du lever et du coucher, les heures de formation continue. Cet horaire doit tendre de plus en plus à répartir de façon équilibrée⁹, habituellement, huit heures de culture spirituelle et humaine, huit heures de travail professionnel, huit heures de sommeil.

[...]

⁷ On reviendra sur ce dernier point relatif au sommeil à la lecture des témoignages sur les conditions de travail.

⁸ On reviendra sur cette affirmation du caractère volontaire de l'obéissance à la lecture des témoignages

⁹ Idem : on vérifiera si cet équilibre est respecté en prenant connaissance des témoignages

Article 18.

Alinéa b) Les TM de l'Immaculée obéissent aux décisions ou demandes de la Responsable Générale et son Conseil, envers laquelle elles développent un regard de foi, de respects et d'attachement, sachant que la Responsable élue tient la place de la Vierge Marie, première et unique Supérieure de la FMDD¹⁰. La TM de l'Immaculée obéira donc « *fidèlement, promptement, simplement, cordialement, à sa Responsable générale, comme à sa Mère, c'est-à-dire avec une affection toute filiale. Elle obéira avec une franchise et avec intelligence, elle verra toujours dans la Responsable Générale la représentante de la Sainte Vierge, leur Mère Parfaite et Immaculée, la première Responsable et éducatrice* » (père Marcel Roussel Galle).
[...]

Alinéa f) Elles ne sortent pas sans l'accord de la responsable de qui elles dépendent.

...

Alinéa h) Elles n'allument pas la télévision, ne se connectent pas à Internet, ne téléphonent pas pour des motifs personnels sans l'accord de leur responsable.

TRAVAILLEUSES

Article 20

§3. Le fruit de leur activité commune ou les salaires personnels seront toujours versés intégralement à la Caisse Générale de la FMDD ou à la Caisse Donum Dei locale qui les redistribue.¹¹

« Le travail devrait être bien fait ! Il faut absolument qu'à l'école vous montiez à cette responsabilité. Il vaut mieux que vous n'alliez pas à la Messe en semaine, que vous n'alliez pas à la communion, que vous ne fassiez pas oraison si le plat cuisiné, enfin si le travail de la restauration n'est pas achevé » (Père Marcel Roussel Galle K7-142/A)
[...]

« Toi, la petite TM toute égoïste, est-ce que ne dis pas : Je dors quand je veux, je me lève quand je veux, je m'appartiens. Non. Tu ne devrais plus t'appartenir. Ça, c'est le don de soi, le don de toi ! (...) Quand il faut te réveiller plus tôt le matin, quand il faut te coucher plus tard le soir, quand il faut travailler un peu plus longtemps, est-ce que tu penses que ton corps ne t'appartient pas ? » (K7 85B)

Chapitre V : A L'IMAGE DE LA SAINTE FAMILLE

Article 27.

§ 6. Elles ne rapportent absolument rien de la vie de leurs sœurs ou de leur groupe local à aucune personne extérieure.¹²

Article 29.

De plus, cette vie commune au quotidien a besoin de temps de solitude pour que chaque TM de l'Immaculée assimile en profondeur ce qui est vécu journalièrement. C'est pourquoi la responsable locale veille à ce que toutes ses sœurs aient régulièrement le temps de solitude dont elles ont besoin. Les TM de l'Immaculée réfèrent toujours à leur responsable locale comment elles

¹⁰ L'instrumentalisation de la Vierge Marie est un phénomène banal, largement répandu, dans nombre de communautés religieuses déviantes qui évitent ainsi tout débat interne.

¹¹ Il serait intéressant d'enquêter sur cette redistribution.

¹² Par conséquent tout témoignage reçu sur ce qui se passe dans la Famille Donum Dei est un péché, une faute contre la Règle de vie. Par conséquent, aussi, une TM peut très bien « recevoir l'ordre de ne pas s'exprimer » (sic). Ce fut le cas à Rome d'une TM originaire de Futuna qui officiait à la Casa Sacerdotal où, avant le dernier conclave, avait résidé le cardinal Bergoglio qui avait échangé avec elle. Le journaliste wallisien, Martin Baumer, comptait bien interviewer sa compatriote avec l'élection du pape François. C'était sans compter sur cette interdiction : c'est une autre TM qui a reçu mission de s'exprimer à sa place le 15/03/2013.

prévoient vivre ce temps : reprise spirituelle, prière, adoration, repos, sommeil, lecture, étude, activité culturelle, sport, etc... [...]

Article 35.

La période de repos annuelle incluant une semaine de retraite est prise, dans la mesure du possible, en commun, par toutes les TM de l'Immaculée. Celles-ci doivent être créatives pour trouver les façons de se distraire ensemble, toujours dans l'esprit du charisme reçu. Il est important que les TM de l'Immaculée du groupe local passent ensemble ce temps de repos, et qu'il ne soit pas utilisé pour faire des visites personnelles à des membres de sa propre famille ou à des amis, présents, dans le pays de mission.

Article 36.

Les TM de l'Immaculée ne sortent pas la nuit, sauf s'il s'agit de sorties apostoliques vécues en communauté. [...]

Article 39.

§3. A partir de leurs fiançailles, les TM de l'Immaculée s'engagent à remettre à la FMDD :

- Tout ce qu'elles possèdent.
- Tout ce qu'elles gagnent par leur activité (le fruit de leur travail, leur salaire si elles en ont un, retraite, pension, etc...) Ces gains sont versés à la Caisse Générale de la FMDD ou à la caisse Donum Dei locale suivant les Pays.
- Tout ce qui leur sera donné en monnaie ou en objets.
- Tout ce qui, en droit et en équité, leur revient ou leur reviendra de leur famille (argent, biens matériels et biens patrimoniaux) :
 - Les fiancées TM de l'Immaculée gardent la possession de leurs biens patrimoniaux jusqu'à leurs Epousailles, mais l'usufruit en est versé à la FMDD dès les fiançailles.
 - Ces biens patrimoniaux et la possession d'argent venant de leur famille appartiennent à la FMDD dès les Epousailles. [...]

Article 41.

[...] Les TM de l'Immaculée apprennent à se virginiser, à s'appauvrir. Elles mettent encore en commun :

- l'apostolat
- les peines et les joies familiales
- les talents, les capacités et les compétences
- les TM de l'Immaculée ne possèdent pas de cellule privée mais partagent avec quelques-unes de leurs sœurs une chambrée (chambre, dortoir). [...]
- Parce que leur vie appartient à Dieu, les TM de l'Immaculée doivent veiller à leur santé. Chaque groupe local a son médecin de famille. Celui-ci est consulté en accord avec la responsable du groupe local qui accompagne ou fait accompagner ses sœurs chez les médecins. Dans un esprit de pauvreté, les TM de l'Immaculée éviteront les soins exagérés : elles doivent savoir qu'elles portent dans leur corps les souffrances du Christ comme le dit Saint Paul : « j'achève dans ma chair ce qui manque à la Passion du Christ, pour son Corps qui est l'Eglise ».

TEMOIGNAGES

Celui qui doit vivre survit même si tu l'écrases dans un mortier.

(Proverbe africain)

Elles devaient vivre ; elles ont survécu à l'écrasement ; et maintenant elles s'expriment.

Nous publions une douzaine de témoignages : ils ont été réalisés au cours des mois d'avril et mai 2014.

La plupart ont été recueillis oralement, puis transcrits en respectant les expressions et tournures utilisées. Ils ont été relus par les intéressées qui les ont validés.

La plupart sont anonymes selon le souhait de ces personnes qui reconstruisent leur vie ; d'autres sont publiés sous un pseudonyme pour des raisons bien compréhensibles. Quelques uns sont nominatifs.

→ La levée de l'anonymat sera envisagée au cas par cas et sous réserve de l'accord préalable de l'intéressée.

CONTACT :

Pour toute question relative à ces témoignages et au présent document vous pouvez composer les numéros suivants :

06 10 07 44 67

06 68 12 61 64

Vous pouvez également joindre l'AVREF : voir page 48

TEMOIGNAGE COLLECTIF LU A L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'AVREF

Le 05/05/2014

L'Eau Vive est une communauté où on rentre en chrétienne convaincue et d'où on ressort, traumatisée, et sans vocation, ni conviction et même on se déchristianise sans se rendre compte. Le fait de ne pas avoir un avis personnel, de suivre tout et uniquement ce que la responsable dit, lorsqu'on s'en va de là, on est sans conviction et on est perdu. Il y en a qui sont déséquilibrées, désorientées et beaucoup d'autres comme détruites. C'est une communauté d'où on sort avec les blessures les plus profondes.

Je suis là pour parler à mon nom et au nom d'une trentaine de femmes comme moi, sur le territoire français, sans situation pour ne pas dire sans domicile fixe. Et pour cause : 20 années de présence dans cette communauté, j'ai été témoin de cinq cas de folie. Deux au Burkina Faso, un cas en France, un cas aux Philippines et un au Congo RDC. Les deux du Burkina ont été renvoyées à leur famille, celle des Philippines aussi. La Congolaise grâce à l'intervention extérieure est retournée en communauté et suit des soins aujourd'hui. Celle qui était sur la France est en réalité Anglaise, elle a quitté, s'est soignée et a fondé une famille à présent. J'ai vu deux cas de tentative de suicide, une durant ma formation à Rome, la deuxième lorsque j'étais déjà en mission. Une autre de nos sœurs qui souffrait de tuberculose osseuse n'en pouvait plus d'entendre qu'elle coûte trop cher à la famille. Finalement, elle a quitté et pour finir elle est morte.

Sans compter toutes celles qui sont parties avec des blessures sinon des traumatismes qu'elles n'ont jamais pu se libérer et qu'elles portent encore et qui les tiennent prisonnières à vie.

Je suis ici pour dire en mon nom et au nom de mes autres sœurs que nous ne sommes pas sorties de notre pays pour venir en Europe par le billet d'une communauté comme le font des filles d'autres pays. Nous sommes ici à cause de notre foi et de notre vocation. Et nous regrettons nous d'abord, nos parents ensuite d'avoir perdu notre temps, notre vocation et un peu de notre foi. Je suis consolée de savoir qu'il y a parmi nous des responsables de l'Eglise. Je leur dis ceci, que à cause de notre foi et de l'appel que nous avons entendu à suivre le Christ, une trentaine de jeunes femmes Burkinabé sont sur la France comme moi, qui ne sont pas des sœurs, qui ne sont pas des mères, qui sont sans mari et sans enfants. Elles sont tout simplement des SDF. A cause de notre foi et de notre vocation nous sommes là comme si nous n'avons jamais existé. Nous ne sommes pas reconnues ici mais quand nous sommes dans nos familles, les enfants courent demander à leur mères : maman, elle c'est qui ?

Vous savez, à l'Eau Vive, on a pas droit à la parole, on ne peut pas donner son point de vue. Puisque la responsable tient la place de la Sainte Vierge, tout le monde doit faire ce qu'elle dit. Sauf ses préférées bien sûr.

On ne doit pas tomber malade, encore moins être fatiguée. Quand on a des souffrances on ne doit pas en parler. Il faut supporter pour Jésus. Avec la continuité de l'esclavage dans cette communauté, on ne peut pas parler du droit de l'Homme... La personne humaine ne compte pas. Nous n'avons pas de vie de prière. A la fin tout ceci ne correspond plus à nos aspirations et nous avons pris le risque de quitter. Du coup, nous ne sommes pas seulement des sans-papiers, nous sommes réellement sans pays.

Nous avons été amenées ici sans pouvoir de décision. A cause de l'appel de Dieu on nous a pris notre jeunesse, les meilleures années de notre vie.

Aidez-nous à refaire notre vie.

Je suis heureuse de pouvoir dire ces quelques mots. Nous sommes à la recherche d'une terre, et nous voulons que vous sachiez que l'Eau Vive n'a rien de religieux. Et tout en vous demandant de nous reconnaître ce qui va nous permettre d'exister, nous vous demandons d'aider celles qui sont encore dedans afin qu'elles ne se trouvent pas dans notre situation. Car beaucoup de femmes âgées et moins âgées sont là, et elles ont peur de prendre ce risque, mais qui, en vérité, n'en peuvent plus. Vous tous qui m'écoutez, nous voulons tout juste une situation afin de pouvoir exister. Nous désirons être reconnues, parceque nous voulons vivre.

Les représentantes du Collectif

TEMOIGNAGE reçu par l'AVREF

Il a été remis à l'AVREF à la date du 12 mai 2014 au cours d'un entretien

La levée partielle ou totale de l'anonymat doit faire l'objet d'une demande à l'AVREF qui contactera le témoin pour lui demander s'il accepte de voir son nom mentionné et sous quelles conditions.

Imprimé le 23 mai 2014

Le présent document comprend : 3 pages numérotées

* * *

Mademoiselle X est née dans une famille catholique de Ouagadougou. Elle a connu les TM quand elle avait 12 ans. Elle sentait la vocation et à 14 ans est entrée chez les TM, puis officiellement à 16 ans. Elle faisait de petits travaux, moitié à l'EAU VIVE, moitié à la maison.

Du côté des études, elle a eu le CP. Ensuite elle abandonne l'année scolaire. La responsable de l'EAU VIVE lui a dit qu'elle va enseigner les autres puisqu'elle a le CP. Elles l'ont mise en 6ème, puis 5ème. Mais elle travaillait aussi : lever à 5h du matin. Les offices, la messe. Puis travail de 9 h à 14h. 1/2h de sieste, puis travail jusqu'à 22 heures. Elle dit qu'elle était fatiguée de se lever tôt. Elles étaient un groupe l'âge de 16 ans c'est l'entrée officielle à EAU VIVE de Bobo-Dioulasso. Puis en après trois ans de stage elle est envoyée en Italie directement, à Rome. Elle a 19 ans. Elle travaille au restaurant EAU VIVE, elle loge d'abord dans une maison qui n'était pas loin du restaurant, puis pendant deux ans à la maison de formation. « On travaillait jusqu'à minuit. On prenait le dernier bus en courant. Je travaillais en cuisine : je faisais les entrées chaudes et froides ».

Question : Qu'appreniez-vous dans la maison de formation ?

Réponse : « Je ne vois pas quelle formation j'ai reçue » (en 1988/89).

Puis je suis retournée au Burkina pour sept ans jusqu'en 1995. Je faisais toujours la cuisine avec le même rythme.

« En fait je n'aimais pas la cuisine, mais on ne peut pas s'exprimer, dire ce qu'on pense. C'est Jésus qui te demande ce travail. Si tu ne veux pas c'est un péché. Donc je me disais : il faut savoir souffrir, demander la grâce de bien le faire. J'ai osé parler de ça à la Responsable ».

Question : Vous avez pris un engagement ?

Réponse : J'ai fait les fiançailles en 1991. On était 14

Elle est allée dans différentes places où il y a des restaurants EAU VIVE. Elle devait travailler en cuisine.

Question : Aviez-vous une rémunération ?

Réponse : Les filles n'ont pas d'argent. 10 Euros par mois en France en 2014 ; 15 Euros à Rome. Mais 15 Euros à Lisieux

Question : Mais au restaurant il y a les pourboires...

Réponse : Ils sont pour la caisse commune [1] : ça va à Rome, à Marie Majeure [= siège du Mouvement].

Question : Mais on vous demande de porter le costume national dans le restaurant. Il faut bien l'acheter !

Réponse : C'est la famille qui prend en charge le costume national.
(temps de silence)

Je souhaite qu'on améliore le logement : vous êtes en dortoir. Si vous êtes six dans une chambre, il n'y a pas d'intimité.

J'ai demandé à la responsable générale un temps de réflexion depuis

Elle m'a répondu oui, mais qu'elle ne me prend pas en charge après 28 ans de présence, et que le temps de réflexion doit se faire au Burkina. On m'a donné 300 Euros. Je dois me prendre en charge : c'est la famille qui aide.

Question : Avez-vous eu des soins de santé pendant toutes ces années ?

Réponse : J'ai été opérée deux fois. Tu ne peux pas aller seule à un examen médical même si tu dois parler au docteur. Il faut toujours qu'une aînée accompagne : tu n'as pas d'intimité. Moi-même j'accompagnais, puisque j'avais fait les épousailles et le médecin, une fois, ma interdiction [d'accompagner dans le Cabinet] : ça m'a interpellée. Ça m'a fait un choc.

J'avais aussi des problèmes de santé : ça s'est dégradé parce qu'elles avaient refusé [que je sois opérée]. Agnès [2] a vu le dossier médical plus tard et m'a dit : « ce sont des organes vitaux, on ne peut pas le faire : il faut laisser ». J'avais mal pendant cinq années. J'étais infectée. Je me suis forcée d'appeler pour avoir l'opération. J'ai été opérée d'urgence et j'ai aujourd'hui des séquelles

Question : Est-ce qu'Agnès avait des compétences médicales ?

Réponse : Elle était enseignante du primaire.

Question : Pour ces soins médicaux vous aviez accès à la Sécurité Sociale ou à une assurance maladie ?

Réponse : La Sécurité sociale : non. Je n'ai jamais été déclarée en 28 ans. C'est du bénévolat. Elles disent que nous sommes bénévoles.

On avait l'AMi, [Association pour l'Aide à l'Action Missionnaire Evangélique], la mutuelle St Christophe. C'est une assurance collective.

Question : Vous avez quand même eu des vacances ? Des temps de repos ?

Réponse : Les vacances sont collectives : tu dois suivre. Il y a d'abord la retraite suivie des vacances. Pendant les vacances on refait les travaux de la maison, et on fait la mise en place.

Question : Vous avez fait les fiançailles, puis les épousailles. Vous aviez donc le droit de voter pour désigner votre responsable...

Réponse : En 28 ans je n'ai jamais voté. Elles votent en mon nom.

Question : Que souhaitez-vous dire pour conclure votre témoignage ?

Réponse : Il y a l'hypocrisie surtout. On dit que c'est l'esprit de famille, qu'il faut partager ce qu'on reçoit. Alors il ne peut pas y avoir de vie privée. On doit ouvrir le courrier devant la Supérieure, ou le lire devant elle. Alors si on a des nouvelles personnelles, on invente en lisant parce qu'on ne veut pas lire ce qui est écrit : c'est personnel. Tu n'étais pas libre.

Avec les « dialogues » [3], normalement tu dois parler de ta vie : c'est obligé une fois par mois ou deux fois par mois pour les jeunes. Tout ce que tu dis à l'aînée, elle va le raconter à une autre et après l'autre me boude. Parce que tu n'as rien à dire tu dis du mal des autres. Alors c'est des mensonges que tu vas raconter.

TEMOIGNAGE de Chantal ZONGO reçu par L'AVREF

Ce témoignage concerne la Communauté des Travailleuses Missionnaires de l'Immaculée

Il a été remis à l'AVREF à la date du 14 mai 2014 au cours d'un entretien

Le témoignage est nominatif comme le témoin l'a exprimé le 14/05/2014

L'utilisation du témoignage doit faire l'objet d'une demande à l'AVREF qui contactera le témoin pour lui demander s'il accepte de voir son nom mentionné et sous quelles conditions.

Imprimé le 23 mai 2014.

Le présent document comprend : 3 pages numérotées

* * *

Chantal ZONGO, née dans un petit village proche de Ouagadougou est entrée à l'âge de 12 ans chez les TM. Mais un grave accident de mobylette l'a contrainte à rester à la maison et poursuivre sa scolarité chez ses parents. Elle a obtenu le CP et est retournée à l'âge de 18 ans dans la Communauté, sur place à Ouagadougou, et puis ensuite une année à Bobo-Dioulasso. A l'âge de 20 ans elle est envoyée à Rome : elle s'attend à recevoir la formation promise, mais il n'y avait pas de formation. « Au fond il n'y avait rien du tout de suivi. Et, quand j'ai quitté au niveau formation religieuse, il n'y a pas de preuve. Je n'ai pas eu non plus de preuve que j'ai travaillé dans la restauration ».

Elle est affectée à Rome au restaurant EAU VIVE et loge à côté. Ensuite elle est envoyée en Argentine (2 ans), puis à Bobo-Dioulasso et va ensuite passer 10 ans au Cameroun dans un centre d'accueil diocésain qui accueille de 100 à 200 personnes en pension complète. Elle fait ses « fiançailles » à l'arrivée au Cameroun en 1993. Le travail est très dur, la cuisine mal équipée. « Il n'y avait pas un couteau de cuisine à l'arrivée, pas de frigo, pas de congélateur. C'était difficile. Tous les jours on allait au marché faire les achats. C'était l'argent du diocèse ». Après le Cameroun elle vient en France se soigner la cheville. Elle est là de 2005 à 2007, subit une opération à Besançon. Et elle demande à quitter, ce qu'elle fera en 2007.

Question : Pourquoi avez-vous quitté ?

Réponse : Il y a eu trop de mensonges. Un père carme est passé au Cameroun, le père Redemptus¹³, aujourd'hui décédé. Comme il y avait de la prostitution au niveau du village j'ai aidé les filles qui se prostituaient quand elles ne pouvaient pas payer l'école. Le père carme a monté un dossier pour cela et nous a envoyé de l'argent. Le dossier était confié à une péruvienne qui inscrivait les enfants à l'école avec l'argent. On a eu quatre millions de francs CFA pour 20 filles.

¹³ Le père Redemptus, présent à Rome, était très aimé des jeunes TM qui pouvaient se confier à lui.

Quand j'étais en France ma remplaçante a fait un courrier mensonger, des calomnies sur mon compte. Face à ces mensonges personne ne m'a soutenu : au niveau des responsables TM personne ne m'a soutenu. J'ai envoyé une lettre [de démission]. Elles m'ont donné 400 Euros pour rentrer chez moi après 20 ans de travail. Quand j'ai quitté j'étais devenue l'ennemie de la communauté. Heureusement j'ai eu l'aide des beaux-parents de ma sœur mariée en France, l'aide de la famille et j'ai pu rester en France. Quand j'ai quitté j'avais juste un titre de séjour « visiteur » et pas de carte Vitale. Chez les TM on avait la carte E.M.I. (Entraide Missionnaire Internationale), mais pas la carte Vitale.

Question : Y avait-il d'autres choses que les mensonges qui vous ont choquée ?

Réponse : Il y avait aussi les « dialogues »¹⁴. On les faisait, c'est aussi source de mensonges. Etant dedans, on avance dans ce monde-là sans toutefois, toi-même, rien comprendre. On roule comme ça, mais il n'y a rien de spirituel dans les dialogues.

Question : Rien n'était confidentiel ?

Réponse : Je me souviens. A Rome un gars de mon village m'a écrit. J'ai lu la lettre devant tout le monde¹⁵ ; je tremblais de peur. Mon amitié est saine, mais beaucoup n'ont pas compris pourquoi un gars m'écrit : on me l'a reproché. J'y pense encore ! J'ai su qu'il y a des TM qui ouvraient mes courriers avant de les remettre à mes parents.

Il y a aussi une grande statue de Notre Dame de Fatima qui était pour ma Maman. Je l'ai envoyée. Dans le carton j'ai mis de l'argent pour la scolarité de mes neveux au petit séminaire. Elles ont ouvert le paquet. Elles ont trouvé l'argent. Elles ont cru que je l'avais volé. Mais c'est Renée PRIEUR¹⁶, responsable de la branche masculine à Lisieux qui me l'avait donné. Alors elles ont aussi fouillé la statue de la sainte Vierge pour voir s'il y avait de l'argent dedans : ça m'a choquée.

Question : Puisque vous parlez d'argent comment est-ce que cela se passait ?

Réponse : On avait 15 Euros par mois. Ça a été supprimé. Pour les vêtements on fait la liste. Elles te donnent ou pas [ce dont tu as besoin]. Il n'y a rien à dire.

On met la liste devant la statue de la Vierge, partout, dans toutes les EAU VIVE, « parce que c'est ELLE qui vous donne ».

* * *

« Aujourd'hui je suis prête à venir pour témoigner à Paris. »

¹⁴ L'article 32 du Directoire des TM institue les « dialogues » en procédure régulière destinée à favoriser « des relations fraternelles plus aimantes et compréhensives ». « La responsable du groupe local doit tout faire pour que ce dialogue soit spontané et agréable ». Les TM sont invitées « à s'exprimer sur ce qu'elles vivent ».

¹⁵ La lecture publique du courrier reçu est une pratique obligatoire chez les TM.

¹⁶ Renée PRIEUR est la première responsable générale des TM, nommée par le fondateur.

TEMOIGNAGE RECU PAR L'AVREF

Ce témoignage concerne les Travailleuses Missionnaires de l'Immaculée

Il a été remis à l'AVREF le 14 mai 2014

Le témoignage doit rester anonyme.

La levée partielle ou totale de l'anonymat doit faire l'objet d'une demande à l'AVREF qui contactera le témoin pour lui demander s'il accepte de voir son nom mentionné et sous quelles conditions.

Imprimé le 2 juin 2014

Le présent document comprend : 2 pages numérotées

=====

Valentine est venue de Côte d'Ivoire au Burkina en 1990.

Elle est entrée chez les TM en 1995 ; elle avait 17 ans. Elle était à Bobo-Dioulasso jusqu'en 1999 année de son arrivée à Ouagadougou.

Elle n'a pas aimé le séjour à Bobo-Dioulasso car « il y avait de l'injustice. »

Certaines filles étaient préférées des responsables et les autres supportaient des misères. « Comme on est jeunes, on ne peut rien dire ».

A Ouaga on leur dit : « vous allez venir en France pour continuer vos études ; on était 12 à venir en France ».

Arrivée à Liesse en Franche-Comté avec 2 autres elle faisait le jardinage. Une fois comme il y avait une porte qui n'était pas fermée, on a cherché la clé et une fille l'a trouvée. « La responsable a dit que je sortais la nuit avec des mecs [puisque la porte était ouverte]. Ce n'était pas vrai. Avec cette responsable j'ai beaucoup souffert. Elle disait que je sentais mauvais. Elle appelait Rome pour dire du mal de moi...On bossait tout le temps. On faisait la restauration dans les maisons d'accueil. Elles ne nous donnaient même pas un centime ».

Valentine va à Rome en 2004. Elle suit sa formation en 2006/2007, puis revient en France à Donrémy toujours pour travailler en restauration : la cuisine et le service de salle. « A la fin du mois la responsable donnait 5 Euros, ou 10 Euros ou 15 Euros, pas plus que ça ». Pour les vacances (tous les 5 ans à cette époque) on avait 300 Euros. Elle ne s'entendait pas avec la responsable.

Elle est envoyée en 2008/2009 à Marseille : « ça n'allait pas. Tout le temps on se chamaillait. Il y avait de l'injustice. Il y avait tout le temps la pression... J'ai dit que je quitte et que je reste en France, mais la responsable ne voulait pas que je reste et m'a dit que je dois aller au Burkina ».

« Elles ne m'ont pas annoncé le décès de mon papa en 2007 : je l'ai su l'année que j'ai quitté : mes tantes étaient venues dire en 2008 à l'EAU VIVE de Ouaga que mon papa était mort. Mais elles n'ont rien dit. Mon oncle était décédé une semaine après mon père, mes 2 grands pères étaient décédés. A Ouaga elles le savaient ; je n'ai rien su. Quand je l'ai appris, ça m'a fendu le cœur ; ça m'a traumatisée. »

.....

« Je voulais rester en France. J'ai cherché à gauche, à droite. Une dame m'a accueillie et ma trouvé une famille d'accueil. »

- Aujourd'hui Valentine travaille comme femme de chambre en hôtellerie et sa situation personnelle est stabilisée.

Question : Quelles étaient vos conditions de vie matérielle ?

Réponse : « Des fois on est 10 ou 6 ou 7 ou 3 ou 4 par chambre. A Besançon, à Notre Dame de Conso on est entre 4 et 7 par dortoir. On prenait les douches ensemble. Si tu ne veux pas prendre [la douche] avec les autres, on disait que tu caches quelque chose. Là-bas j'ai eu mal, très mal. Ça m'a fait très mal ; Germaine, la responsable ne voulait pas me soigner. Elles ne m'ont pas soignée. Comme je saignais il a fallu attendre deux semaines après pour que le médecin me soigne. »

Valentine souhaite rester anonyme. Depuis peu elle a la joie de s'occuper de sa petite fille...Sa maman va venir la visiter.

TEMOIGNAGE RECU PAR L'AVREF

Ce témoignage concerne la Communauté Travailleuses Missionnaires de l'Immaculée

Il a été remis à l'AVREF vers la date de 7 mai 2014

Le témoignage est anonyme

La levée partielle ou totale de l'anonymat doit faire l'objet d'une demande à l'AVREF qui contactera le témoin pour lui demander s'il accepte de voir son nom mentionné et sous quelles conditions.

Imprimé le 19 mai 2014

Le présent document comprend : 5 pages numérotées

* * *

Gracia vit présentement en France. Elle y a poursuivi des Etudes Supérieures qu'elle a financées par son travail et est aujourd'hui diplômée d'un Master II en Droit des Affaires. Elle porte un regard lucide sur cette Communauté.

La fondation des TM au Burkina Faso, dit-elle, a été faite à l'origine à Ouagadougou par une enseignante et un médecin. C'étaient de vraies travailleuses et de vraies missionnaires. Elles avaient leurs activités professionnelles et étaient venues avec cette idée forte du fondateur : « la masse paganisée m'attire ». L'objectif était de former des jeunes filles toutes données à Dieu pour pénétrer chaque milieu professionnel afin d'y témoigner de la lumière du Christ. C'étaient des filles qui avaient leur métier. C'était comme cela partout à l'origine.

Ensuite l'idée des restaurants est venue surtout du recrutement dans les autres pays. Les restaurants EAU VIVE, c'était un moyen de regrouper les filles sans profession particulière. Mais petit à petit, les responsables ont changé l'idée de départ. « Celles du Tiers Monde, on ne les forme pas en tant que telles ».

Nous, on était attirées par cette idée de départ. On nous disait qu'on respecte [chez les TM] les compétences de chacune. C'est cela qui m'a personnellement révoltée. Si je ne peux pas apporter le meilleur de moi, c'est du gaspillage. J'ai été la première à oser demander étudier. J'ai osé demander à passer le bac.

« Tu ne dois pas amener une idée nouvelle » [quand tu es TM]. Elles m'ont laissé passer une année. Elles m'ont donné une année pour étudier¹⁷ du BEPC au Bac. J'ai eu plein de problèmes avec les autres cette année là. Et mon nom a fait le tour du monde entier à cause de cela. Dieu merci j'ai réussi ! Pendant cette année là, une des responsable de passage à Ouaga a demandé à ma rencontrer. Avant l'entretien, elle m'a remis une lettre de la part du Conseil dit-elle. C'était une nomination pour Rome à Casa del Clero.

¹⁷ Gracia avait le BEPC quand elle a demandé pour passer le Bac. Elle veut dire qu'en un an elle a dû assimiler les programmes de seconde, première et terminale pour présenter le Bac. C'était le temps qui lui était alloué avant d'être affectée ailleurs.

Elle s'attendait à ce que je dise non et lorsque je lui ai dit que c'est d'accord elle était étonnée. Quelque temps après cette nomination a changé et je devais maintenant aller à Lisieux pour sauver une situation. Bref, tout pour me déstabiliser à mon examen au bac. Mais c'est la Famille¹⁸ qui décide ; Ce n'est pas moi qui décide et n'a rien à dire sinon obéir. Il faut savoir que les décisions de mutation sont décidées de là-haut ; on ne te dit même pas ce que tu vas aller faire.

Question : Pouvez-vous reprendre votre parcours et nous dire ce qu'il a été quand vous étiez chez les TM ?

Réponse : J'ai été en France et en Italie. Pour soit disant la formation, j'ai tourné pendant six ans et j'ai fait les fiançailles¹⁹ à Rome. Ma première nomination en tant que fiancée c'était la République Tchèque parce qu'il fallait des filles qui avaient des diplômes car ce pays n'accepte pas de laisser entrer des personnes qui n'ont pas de diplôme. Or on était trois à avoir le BEPC et il en fallait deux pour y aller. Je n'ai pas voulu aller. J'ai refusé : alors j'ai été nommée au Burkina Faso à l'Eau Vive de Bobo-Dioulasso.

En Italie, à Rome, j'étais cheftaine des scouts unitaires de France. Là-bas, à la différence des autres, j'étais souvent à l'extérieur et sorties les week-ends.

Question : Alors vous ne travailliez pas au restaurant ?

Réponse : Si ! On y était souvent le soir jusqu'à minuit/une heure du matin. On finissait quand pratiquement le dernier client était parti. Parfois il n'y avait plus de bus et il fallait rentrer à pied (30 mn à peu près). Mais, surtout, ça ne correspondait plus à mes attentes. J'avais l'impression de ne plus avoir de références. Le passé, c'est complètement vide. Et, au présent, je ne me sentais pas bien là-dedans. La vie que mènent les TM n'était pas en adéquation avec ma foi. A-t-on besoin de vivre ça pour aimer Dieu ?

Ça paraissait surréaliste : il n'y avait pas d'humanité à la base. Il y avait beaucoup de choses qui me révoltaient et je n'avais pas peur de m'exprimer.

Question : Vous avez quand même fait des choses utiles ?

Réponse : Je m'occupais des orphelins au Burkina Faso²⁰, de tout ce qui était administratif. Mais la bonne volonté ne suffit pas : il faut une formation. On est laïques, quoi ! On est des travailleuses : il faut être formé.

Comment peux-tu travailler efficacement sans avoir une profession ?

J'ai aussi fait la cuisine à Bobo-Dioulasso après les fiançailles. La formation professionnelle : ce sont les aînées qui la donnent... Très peu... C'est vraiment au feeling. Il n'y a rien de prévu : on apprend sur le tas.

J'ai accompli plusieurs tâches toujours sans une vraie formation et je m'en sortais tant bien que mal.

Mais c'est surtout spirituellement que ça ne va pas. On ne sait pas ce qu'est la spiritualité des TM : on pique à gauche, à droite : Ste Thérèse de Lisieux, Jeanne d'Arc, François de Salle, ... mais les TM ne sont pas reconnues en tant que telles dans l'Église sinon à travers le Tiers ordre carmélitain. Tout est privé : les fiançailles, les épousailles. C'est une communauté laïque qui ne prononce pas de vœu. Je ne pouvais pas rester dans un truc où il n'y a pas de référence. Arrivez-vous à ressortir quelque chose d'essentiel des statuts ?

¹⁸ La Famille, c'est la Famille Missionnaire Donum Dei qui gère les restaurants EAU VIVE.

¹⁹ Dans la terminologie des TM les « fiançailles » sont, à l'issue du parcours de formation de plusieurs années, une cérémonie d'engagement privé.

²⁰ La TM qui a créé l'orphelinat au Burkina a fait l'objet de tracasseries et a quitté la Communauté.

Il n'y a pas de ligne directrice ; c'est dirigé de façon arbitraire. J'ai discuté avec les responsables à Rome juste avant de partir : c'est comme si la famille TM leur appartenait... On ne se sent pas impliquée à 100% : tu ne peux pas demander à évoluer ; tu dois exécuter. Tu ne dois pas avoir un charisme personnel. Je faisais en moyenne un an dans chaque Mission. Je ne voulais pas circuler comme ça ; on n'a pas le temps de connaître, de poser sa valise, de mettre en place quelque chose de solide. Ça me déséquilibrait.

Question : Vous insistez sur votre statut de travailleuse laïque. De ce point de vue pensez-vous que le droit du travail était respecté ?

Réponse : Non ! Aucunement ! C'était du travail illégal : on nous a cachées par exemple à l'Eau-vive de Toulon quand j'y étais en 1994-1995 ! C'était les trois jeunes « en formation » plus d'autres qui n'étaient pas déclarés. On ne comprenait pas et pour nous c'était normal pour le bien de la Famille. Il y avait un mot de passe prévu (banane flambée) et il fallait se cacher quand l'inspecteur du travail venait. On s'est sauvées en haut dans un petit local.

Il n'y a pas non plus de cotisations pour la retraite. Sauf pour certaines dont on ne sait comment le choix est fait. C'est toujours au feeling !

Il faut bien comprendre : les TM sont une association à but non lucratif et les EAU VIVE sont des SARL c'est-à-dire des sociétés commerciales qui font des bénéfices. Tout est géré par les anciennes qui ont connu le fondateur. Il y a un groupe qui a connu le père Roussel, le fondateur. C'est un clan et il n'y a aucune visibilité, sauf pour les jeunes qui se soumettent et pénètrent dans le système. Mais on ne sait pas comment est géré l'argent. Aucune transparence. Il faut travailler c'est tout. Car c'est la mission.

Question : Aviez-vous des papiers en règle ?

Réponse : À Rome on a des papiers de séjour avec un statut « religieux ». En France on a le statut « visiteur » ; on a une carte de séjour renouvelable tous les ans. Les responsables sélectionnent qui doit demander la naturalisation française, mais on ne sait pas comment ça se passe : c'est au feeling. Il y en a qui ont la nationalité française. Je ne l'ai pas eu chez les TM.

Quand on est jeune, en formation, elles [les responsables] gardent les papiers. Quand je devais partir pour la première fois en France, la responsable locale m'a dit de remettre les papiers à la responsable sur place : tu apportes les papiers à la responsable. C'est une grande enveloppe. Tu ne sais pas ce qu'il y a dedans. Quand tu es nommée ailleurs, tu apportes l'enveloppe à la responsable de l'endroit. Et après le voyage, le passeport est aussi récupéré.

Question : Dans quelles conditions avez-vous quitté ?

Réponse : On m'a donné 300 Euros d'argent de poche au moment du départ, plus le billet d'avion aller simple [pour le Burkina].

Question : Aviez-vous des contrôles médicaux réguliers (visite médicale, ophtalmo, dentiste,...) ?

Réponse : Il n'y a pas de contrôle médical annuel. Il faut dire quand on a mal. Si tu as mal, il faut attendre un peu [l'autorisation d'aller chez le médecin].

Question : Deviez-vous être accompagnée ?

Réponse : Je n'ai jamais été accompagnée personnellement : même jeune, j'allais seule à mon kiné par exemple. Mais c'est une vie très dure.

Ça ne ressemble à rien ; tu ne sais pas pourquoi tu fais ça ; tu es prise dans un système où pour s'en défaire, il faut un courage inouï.

Question : Et vos sœurs vietnamiennes ?

Réponse : Les TM au Viêt Nam sont des professionnelles. Elles ont gardé l'esprit du départ. Elles ont su se détacher [des responsables actuelles] et elles se sont développées localement. Ce sont de vraies professionnelles.

Il faut comprendre qu'il n'y a pas de Provinces chez les TM, pas de responsables provinciales : tout le monde dépend de Rome... C'est centralisé à 100% : tu veux te soigner ? Tu demandes à Rome. Le Viêt Nam, lui, se détache petit à petit.

Question : Comment faisiez-vous vos courses personnelles ?

Réponse : Quand tu rentres, tu amènes un trousseau. J'ai amené un trousseau ; il y avait une liste : le nombre de pagnes, etc.

Autrement ça s'appelle « faire les provisions ». Tous les mois ou tous les deux mois on vous dit d'écrire ce dont vous avez besoin (les vêtements, les serviettes hygiéniques, etc..) et de déposer la liste devant la Sainte Vierge dans un oratoire. C'est aberrant. Puis la responsable vient ramasser la liste. On n'a pas tout ce qu'on demande en général : il faut attendre les provisions prochaines.

Question : Vous avez bien connu Solange MARE²¹ avant son décès ...

Réponse : Oui... on lui a dit qu'elle coûtait cher pour accéder aux soins. Elle m'a raconté cette histoire par mail. A sa mort, j'ai dû faire les démarches auprès de sa Banque pour que sa maman récupère l'argent qui s'y trouvait, demander son dossier médical, demander la copie de l'autopsie, suivre l'enquête qui s'est soldée sans suite. Je suis toujours là-dessus car il existe beaucoup des zones d'ombre autour de son décès. Sa maman est inconsolable et pour elle, se sont les TM qui sont à l'origine de ce malheur. Quand elle m'appelle elle me dit que « cette communauté brûlera en enfer ».

²¹ Nous publions dans ce document le mail de Solange MARE et relatons son destin tragique dû au refus de soins dont elle a été la victime.

TEMOIGNAGE de Ginette SENIE RECU PAR L'AVREF

Ce témoignage concerne la Communauté Travailleuses Missionnaires de l'Immaculée

Il a été remis à l'AVREF à la date du 7 mai 2014

Le témoin est : Ginette SENIE ancien membre de la Communauté

Le témoignage est nominatif

L'utilisation du témoignage doit faire l'objet d'une demande à l'AVREF qui contactera le témoin pour lui demander s'il accepte de voir son nom mentionné et sous quelles conditions.

Imprimé le 23 mai 2014

Le présent document comprend : 6 pages numérotées

* * *

Le 31 décembre 1978 naît Anne Ginette SENIE, troisième d'une famille de six enfants. Ses parents sont agriculteurs à FAKENA, petit village du Burkina-Faso. Son papa, très croyant, est catéchiste. Elle y suit ses études primaires, puis passe un concours qui lui permet d'aller au chef-lieu à DEDOUGOU dans un internat tenu par des Sœurs de l'Annonciation. Cet internat où elle reste deux années tient également lieu de centre d'orientation pour les jeunes filles désireuses d'entrer dans la vie religieuse. C'est pourquoi les différentes congrégations viennent se présenter. La Famille Missionnaire Donum Dei également. Les responsables de l'EAU VIVE viennent et laissent des dépliants. Ginette a 13 ans : à la fin de l'année elle doit faire une demande.

Après deux semaines de pré-stage elle se décide pour l'EAU VIVE qui recrute les filles à partir de 15/16 ans. A 15 ans elle rejoint la communauté à BOBO DIOULASSO. Elle y passe deux ans, puis ensuite deux ans à Ouagadougou.

Théoriquement on y poursuivait les études tout en s'occupant de la restauration. En fait « on avait moins d'heures de cours et d'études [que les autres] ». Les maîtres étaient des maîtres d'école du primaire [alors que les jeunes filles devaient se trouver en secondaire]. « On n'apprenait pas grand-chose », déclare Ginette. « On était obligée de demander les leçons à la famille ». La sanction est là : Ginette rate le BEPC à trois points : « la priorité, c'était les restaurants ; toutes les autres, on n'a pas réussi. On a toutes raté » [elles étaient une vingtaine].

Après cela la Responsable Générale des Travailleuses Missionnaires est venue et a proposé de continuer la formation en Europe. Ginette avait 18 ans. On lui a fait des papiers pour monter en France. « J'ai demandé à recommencer une année pour avoir le BEPC. » On lui répond : « le père fondateur a dit qu'on ne va pas au paradis avec les diplômes ». Toutefois on lui promet que la formation continuera en France : en octobre 1998 elle arrive à Toulon. On ne lui donne pas de formation spéciale. Elle est employée comme serveuse en restauration. « On a réclamé parce qu'on nous avait promis de continuer les études ; on nous a dit : non ! Non ! Il faut apprendre la vie missionnaire ».

On avait des consoeurs qui apprenaient le français : elles venaient du Viêt-Nam, des Philippines, d'Indonésie. On était toutes ensemble pour une heure de cours par semaine. Mais nous, on n'apprenait rien : on parlait déjà le français ! « Je faisais aussi de l'apostolat ; j'accompagnais les enfants du chapelet et les jeunes de Donum Dei ». Ils venaient au restaurant aux moments creux.

Question : quel était votre emploi du temps ?

Réponse : Lever à 5h 30. Puis 1 heure de gymnastique ; la douche. Puis oraison : une aînée lisait les écrits du fondateur. Messe. Puis laudes. Puis réunion de travail pour organiser la journée. Puis le travail : « on travaillait pratiquement toute la journée ». Il y avait une demi-heure de sieste pour celles qui étaient aux cuisines. Le restaurant ouvrait de 11h 30 à 14h30. A 16h : les Vêpres, puis lecture. Surtout les écrits du fondateur : « c'était pratiquement toujours la même chose, et encore la même chose qu'au Burkina. De temps en temps la vie d'un saint ». Ensuite on travaillait jusqu'à minuit, une heure du matin.

Question : Aviez-vous accès à l'information ?

Réponse : Il y avait des journaux qui traînaient dans le restaurant [laissés par les clients]. « Les responsables avaient le droit de les lire. Moi : non. Les plus jeunes, on n'a pas le droit de lire les journaux ».

Question : Et la radio ?

Réponse : Non plus. On regardait les informations à la télévision une fois par semaine le lundi, jour de fermeture du restaurant, plus un film choisi. On avait le droit d'écrire une fois par mois à la famille. Le courrier met trois mois pour arriver chez moi.

Question : Aviez-vous un contrôle médical régulier ?

Réponse : « J'avais eu une angine pas soignée à l'EAU VIVE de Ouagadougou avant d'arriver en France. En France j'ai eu des rhumatismes articulaires : une crise aigue. Mes chevilles enflaient. Au début la responsable m'a donné des pommades. Je n'avais pas vu le médecin. Des amis de mes parents, des français de Lyon qui les avaient connus quand ils étaient en coopération au Burkina. Ils m'ont connue à l'âge de 2 ans ! Ils sont venus me voir et ils ont vu que j'avais du mal à marcher. Ils ont été surpris. Je leur ai montré la pommade et ils sont allés voir la responsable pour exiger que j'aille voir le docteur et ils ont insisté²². Après ça a été bien suivi à Toulon. Mais quand je suis arrivée à Donrémy on a arrêté les soins. Je devais faire les prises de sang et la responsable ne les a pas fait faire. Ça a recommencé à Notre Dame de Consolation²³. Le docteur qui me suivait à Toulon était là pour ses vacances et il a donné une ordonnance et fait refaire une prise de sang. »

Question : Vous aviez quand même la carte Vitale ?

Réponse : À Toulon on n'était pas du tout déclarées, mais on était avec d'autres jeunes de Wallis et Futuna qui étaient déclarées²⁴. Quand il y avait des contrôleurs il fallait se cacher ; il ne fallait pas qu'ils nous voient. Idem à Notre Dame de Conso : quand il y avait des contrôleurs il fallait se cacher.

²² Ces personnes pourront témoigner si une procédure est engagée.

²³ C'est une maison des Travailleuses Missionnaires dans le Doubs, lieu d'origine du fondateur de la Famille Missionnaire Donum Dei. Elle a été cédée par l'évêché de Besançon à TERRE du CIEL, mouvement de développement personnel qui a eu des démêlés avec la MIVILUDES.

²⁴ Les travailleuses originaires de Wallis avaient la nationalité française. Cela ne posait donc pas de problème de les déclarer. Pour rendre l'activité du restaurant crédible il fallait déclarer un certain nombre de personnes, mais le minimum.

A Toulon on a eu des problèmes alimentaires, des clients malades après les repas qui n'étaient pas frais. On réchauffait des plats plusieurs fois. Il y a eu visite des pompiers, des contrôleurs. On nous disait : « vous n'êtes pas déclarées, vous êtes comme des bénévoles ». A ND de Conso il y avait un mot de passe : tout le monde se sauvait. [en cas de contrôle].

C'est vrai que, à force de réchauffer [les plats], ce n'est pas bon...

Après ND de Conso, j'ai passé un an à Lisieux. J'y avais beaucoup d'échappatoires ; on avait des temps plus précis de repos. Je partais au Carmel ou à la Basilique quand je ne me sentais pas bien.

Puis je suis arrivé à Rome. Je logeais à la maison St Martin. On allait au restaurant EAU VIVE. Je faisais le service en salle et la plonge. Les journées étaient très longues. Le soir c'était de 20 heures à une heure du matin. On travaillait sans arrêt. Là j'ai fait les « fiançailles ». C'était difficile de dire : maintenant il faut que je parte car mon grand frère était au grand séminaire, puis il a quitté la soutane. C'était un choc pour mon papa qui n'a pas accepté. Alors si moi aussi j'allais partir ! En 2004 on m'a envoyé en mission (sic) à Toulon à nouveau. C'était pour remplacer une congolaise qui avait quitté la Communauté sans rien dire. Elle a eu sa famille tuée au Congo ; elle est allée à Toulon chez des amis et a été accueillie chez une dame. Là, à Toulon j'ai fait le service de salle et les commandes pendant deux ans. J'étais avec une wallisienne qui a quitté aussi la Communauté. Alors elles lui ont donné 300 Euros. Mais elle avait la nationalité française, elle était déclarée, elle avait ses chèquiers et la carte VITALE. Elle avait une sœur en France : avec sa famille elle a monté un dossier et elles ont été convoquées en justice. Elle voulait ses droits. Les responsables voulaient la renvoyer à Wallis ; le beau-frère est venu et s'est opposé. Quand la wallisienne est partie j'étais toute seule. Souvent j'ai bavardé avec elle quand elle appelait pour réclamer car le téléphone était dans la salle. Alors elles ont pris peur : un mois après il y avait un fax de la Responsable Générale me demandant d'aller à Ouagadougou. Je devais y aller le lendemain : il fallait me préparer vite. Tout était prêt : il n'y avait plus à discuter.

C'est contraire au Directoire où on dit qu'on demande l'avis de l'intéressée. Je suis partie en vitesse ; elles étaient trois à m'accompagner à l'aéroport. Elles avaient mes papiers, mon passeport pour que je ne me sauve pas. Mais j'avais le récépissé pour retirer ma carte de séjour ! Depuis le matin jusqu'à 19 heures, elles étaient trois à m'encadrer. Elles m'ont retiré le récépissé pour la carte de séjour à l'aéroport. C'était le 6 juin 2006. Elles sont parties seulement quand j'étais en salle d'embarquement. Je suis arrivée à Ouaga : les TM de Ouaga m'ont accueillie à minuit et, le lendemain, travail au restau... J'avais droit d'aller voir ma famille, j'avais droit à deux semaines, mais la responsable de Ouaga m'a dit : « Non. On a beaucoup de travail. C'est la saison touristique ». Je n'avais pas d'argent de poche ; on m'avait donné 50 Euros pour le voyage au cas où j'aurais un problème et aussi pour payer le repas dans l'avion. Après, à Ouaga on m'a confié la cuisine : les entrées, les desserts, pendant un an.

Puis il y a eu la visite de la Responsable Générale car il y avait des problèmes avec des filles qui quittaient. Cette année-là en 2007 il y en a une quarantaine qui ont quitté. La Responsable Générale est donc venue ; elle a dit que ça n'allait pas. Nous, on ne savait rien de ce qui se passait. Il y en avait deux qui se préparaient à partir et qui l'ont fait. Je me suis aussi décidée à partir et j'ai quitté Ouaga : on m'a donné 300 Euros. Il y en a qui ont eu 400 ou 500 Euros. Ce qui m'a décidée à partir c'est la Responsable Générale : quand elle m'a reçue elle ma reproché d'accaparer tous les clients. « Dans la communauté on n'a pas le droit de se faire des amis ». « Les clients te réclament à Toulon : ce n'est pas un bon esprit ».

On m'a reproché de recevoir de l'argent des amis. « Le père Roussel [le fondateur] a toujours dit qu'on n'a pas le droit de se faire des amis ». Pourtant je n'en avais pas, mais ces paroles m'ont décidée à partir. Je ne suis pas partie tout de suite ; j'étais choquée ; j'ai continué à faire mon travail sous le coup de la colère.

→ *Finale*ment Ginette quitte la Communauté en octobre 2007. Elle envoie une lettre de démission à laquelle on met du temps à lui répondre. Alors on lui dit qu'elle travaille bien et la responsable de Ouagadougou la retient encore un mois parce qu'il y avait beaucoup de touristes au restaurant.

Ginette disposait encore d'un ticket de séjour en Italie. Elle contacte des amis à Rome et embarque pour cette destination. Arrivée sur place elle est refoulée par les autorités aéroportuaires et doit prendre le vol de retour pour Ouagadougou. De nouveau au Burkina elle est hébergée chez un oncle et refait ses papiers à zéro : cela lui prend trois ans. Elle réussit à se faire demander en France pour du bénévolat par le Directeur de Notre Dame de la Salette et le Vicaire Général de l'Archevêché de Ouaga l'aide à obtenir ses papiers.

Nous étions alors en août 2010. Récemment Ginette a enfin obtenu son titre de séjour définitif et elle est très occupée au Secours Catholique où elle fait du bénévolat. Elle n'est plus seule dans la vie.

Question : Aviez-vous un revenu ? Que vous donnait-on ?

Réponse : On nous donnait 10 Euros par mois à Toulon. Ça me payait les transports, le bus pour aller voir les jeunes de Donum Dei. Ça permettait d'acheter les cartes téléphoniques pour appeler les familles : 7,50 Euros pour 10 minutes de communication. A Ouaga on me donnait 15 Euros par mois : je les avais économisés pour payer le billet pour l'Italie.

Question : Après toutes ces années, aujourd'hui pouvez-vous dire ce qui a été le plus dur pour vous ?

Réponse : La première chose qui m'avait un peu choquée, c'était le fait qu'on n'a pas toutes les mêmes droits alors qu'on fait toutes les mêmes travaux. Cette façon de traiter les gens différemment. On n'avait pas de carte Vitale ; les soins étaient limités. Tous les trois mois on avait le droit de noter sur un papier les demandes de vêtements.

Elles décidaient si vous en aviez besoin : quand on vient d'arriver, la responsable achète tout pour nous. Par exemple elle achète les chaussures pour nous : on donne la pointure. Si ça fait mal aux pieds on n'a pas le choix.

Les anciennes ont connu le père fondateur. « Dans ce qu'il disait il y a des choses exagérées : on est quand même des humains ! On ne connaît pas toute sa vie ; elles ne disent pas tout sur le père fondateur.

Question : Avez-vous des contacts avec des TM en poste qui cherchent à partir ?

Réponse : ça a changé. Elles n'ont plus droit aux 10 Euros qu'on nous donnait. Il y en a une qui m'appelle discrètement à partir d'une cabine téléphonique. Certaines qui sont en Amérique latine veulent quitter. Alors ce sont surtout les burkinabés qui sont là-bas car les wallisiennes ne veulent pas : une dizaine en Argentine, cinq ou six au Pérou.

Certaines qui ont quitté ont eu une attestation parce qu'elles sont venues la demander avec le curé de leur paroisse. J'ai tout le temps demandé une attestation. La responsable me l'a donnée après trois ans de réclamations.

Question : Pensez-vous que c'était un travail missionnaire ?

Réponse : Non. Il faut dire aussi : « tant que tu n'as pas fini ton travail, tu ne vas pas à la messe, tu n'as pas le droit d'aller prier²⁵ ». Ce n'est pas bien.

Question : Pensez-vous que votre témoignage est complet ?

Réponse : Il y a aussi une chose importante quand est dedans : ce sont les « dialogues ». On était onze à Toulon : quatre «épouses » et sept « fiancées ». Chaque épouse devait prendre une fiancée chaque mois pour faire les dialogues, pour raconter ta vie. La responsable choisit la personne avec qui aller. Tous les mois tu dois y aller même si tu n'as rien à dire. L'aînée doit faire un compte-rendu pour la responsable qui fait un compte-rendu pour la responsable générale à Rome. Il y en a qui n'avaient rien à dire : alors elles critiquaient les autres. C'est une mauvaise ambiance. Il y avait les préférées de la responsable qui faisait directement son compte-rendu au Conseil Général. C'était une corvée. Les deux dernières années j'ai refusé d'y aller.

²⁵ Effectivement on lit dans le Directoire : « Le travail devrait être bien fait ! Il faut absolument qu'à l'école vous montiez à cette responsabilité. Il vaut mieux que vous n'alliez pas à la Messe en semaine, que vous n'alliez pas à la communion, que vous ne fassiez pas oraison si le plat cuisiné, enfin si le travail de la restauration n'est pas achevé » (Père Marcel Roussel Galle K7-142/A)

TEMOIGNAGE RECU PAR L'AVREF

Ce témoignage concerne la Communauté des Travailleuses Missionnaires de l'Immaculée

Il a été remis à l'AVREF à la date du 5 mai 2014
Le témoignage est anonyme (prénom modifié)

La levée partielle ou totale de l'anonymat doit faire l'objet d'une demande à l'AVREF qui contactera le témoin pour lui demander s'il accepte de voir son nom mentionné et sous quelles conditions.

Imprimé le 23 mai 2014

Le présent document comprend : 3 pages numérotées

* * *

Maryvonne, avant de rentrer dans la communauté des Travailleuses Missionnaires à Ouagadougou, a fait des stages comme regardante d'abord, puis elle est rentrée dans la communauté avec l'accord de la responsable et aussi son accord à elle. Puis elle est partie à 20 ans à Rome où elle a passé une année. Ensuite elle a passé deux ans dans le Doubs à Liesle et Notre Dame de Consolation, puis elle est allée à Lisieux pour un an avant de retourner à Rome pour deux ans où elle a fait son premier engagement. Ensuite elle a été envoyée en mission à Rome dans un Collège où elle devait se charger de la cuisine et du ménage.

Question : Il est prévu dans les statuts que la famille verse de l'argent à la Communauté : est-ce la vérité ?

Réponse : Au Burkina, il fallait payer une somme de 25 000 CFA par an. En mon temps les études n'étaient pas importantes à leur yeux ; donc on étudiait jusqu'au BEPC.

Durant la formation nous étions environ 20 jeunes de tous les cinq continents dont trois ont abandonné et sont reparties.

Question : Quel était votre emploi du temps ?

Réponse : Le lever était à 5h45 mais cela dépendait des missions (les maisons des T.M). On avait les prières du matin suivies de la messe et les laudes.

On commençait le travail à 9h à Rome jusqu'à 13h. On avait 45 mn à 1h de repas, puis on s'entendait pour ranger et faire propre avant de quitter les lieux.

A 16h 30, il y avait la lecture spirituelle et à 18h la reprise du travail ; puis on servait les gens à 19h et on finissait à 21h ou 21h 30 avec tous les rangements. On n'avait une 1h de repos de 15h à 16h. On travaillait tous les jours, il n'y avait pas de journée de repos sauf le dimanche après-midi où l'on devait se reposer, mais on devait aller chauffer le repas.

Question : Aviez-vous une chambre individuelle ? Faisiez-vous vous-même vos courses ?

Réponse : Nous étions deux par chambre. Si on avait besoin de quelque chose, on demandait pour faire nos courses (acheter une paire de chaussures ou une jupe ou un gilet ..). On devait sortir toujours à deux sauf des cas exceptionnels. On était accompagnée même chez le médecin. « On suivait le mouvement ». Mais surtout les responsables ont fait de cette façon pour nous aveugler, pour qu'on ne se rende pas compte qu'elles nous manipulaient. C'est pour cela qu'il fallait toujours sortir à deux ou plusieurs

Question : Et les vacances...

Réponse : Les vacances annuelles étaient de 3 semaines. Une semaine de retraite et le reste c'est le repos ; on allait dans une autre maison des T.M, soit Lisieux ou à Marseille...

Question : Et le retour au Burkina ?

Réponse : Le retour en vacances dans nos pays respectifs était tous les 5 ans pour 2 mois et maintenant c'est devenu tous les 4 ans pour 1 mois et demi. On vous donne de 3 à 400 €.

Question : Vous dépendez de la responsable locale : comment est-elle nommée ?

Réponse : C'est la responsable locale qui dirige la communauté. Elle est nommée par un vote des membres du groupe local ; elle peut être Océanienne, Vietnamiennne, Burkinabè, Française, Philippine....Elles doivent soumettre le vote à la responsable générale. Si cela ne plaît pas à tout le monde, il peut y avoir des changements et cela peut arriver que la responsable générale choisisse. Les nominations des filles sont faites par la responsable générale et son conseil (4 autres) : deux françaises, une Wallisienne, une Burkinabè, une Vietnamiennne.

Question : Quelle formation avez-vous reçue ?

Réponse : Nous n'avons pas eu de formation professionnelle. C'est une formation de vie consacrée où on apprend à connaître la vie et les écrits du fondateur, de Ste Thérèse de Lisieux, Ste Jeanne d'Arc.....On avait en lecture des écrits du fondateur à Notre Dame de Consolation tous les jours en hiver.

Question : Aviez-vous un contrôle médical régulier ?

Réponse : En France on avait la mutuelle St Martin. Pour la visite chez le médecin il fallait être accompagnée, y compris dans le cabinet du médecin. Dans chaque mission, les T.M ont le même médecin pour tout le monde ; Marseille, Toulon.....J'ai été très malade en 2006 et il fallait que je sois arrêtée 4 à 5 mois environ parce que le médecin à insisté pour cet arrêt. Une fois, je suis allée à hôpital accompagnée et celle qui m'a accompagnée voulait rentrer dans le cabinet et le médecin a refusé. J' étais épuisée, on avait trop de travail car on n'était pas nombreuses et on avait plus de monde et le ménage à se taper.

En conclusion...

Chez les T.M, dans les restaurants ou les maisons d'accueil, il y a beaucoup de travail si bien qu'après les filles sont fatiguées, perdues et surtout mal comprises.

TEMOIGNAGE d'Emilienne SAKOUGRI RECU PAR L'AVREF

Ce témoignage concerne la Communauté des Travailleuses Missionnaires de l'Immaculée

Il a été remis à l'AVREF à la date du 5 avril 2014
Le témoignage est nominatif.

La levée partielle ou totale de l'anonymat doit faire l'objet d'une demande à l'AVREF qui contactera le témoin pour lui demander s'il accepte de voir son nom mentionné et sous quelles conditions.

Imprimé le 23 mai 2014

Ma vie avant de rentrer chez les TM

Je m'appelle Emilienne SAKOUGRI, du Burkina Faso, née le 29 juillet 1974 à Ouagadougou dans une famille catholique pratiquante. Je suis l'aînée, j'ai 3 petits frères, le 2ème est prêtre diocésain au Burkina.

Très tôt à l'âge de 9 ans le désir de me donner au Seigneur m'habitait et je suivais les réunions des vocations dans ma paroisse.

A 12 ans après avoir obtenu le concours d'admission pour rentrer à l'aspirat chez les sœurs SIC (congrégation autochtone) je suis allée faire une expérience de quelques mois mais je suis tombée malade et mon père est venu me chercher car il ne supportait pas de me voir souffrir.

Mes parents m'ont donc inscrit au collège privé des frères de la Sainte Famille.

J'avais toujours le désir de me consacrer au Seigneur, j'ai donc continué de suivre les réunions des vocations dans ma paroisse.

Un jour à la messe je ne peux expliquer le pourquoi, mon attention s'est tournée vers les TM que je voyais souvent. J'ai voulu les connaître.

C'est alors que je suis allée les voir et j'ai cheminé pendant un an avec elles et pendant les grandes vacances scolaires elles m'ont proposé de venir faire un pré-stage et après j'ai décidé de rentrer. Sans trop me poser de question.

J'ai été attirée par leur internationalité, leur sourire, leur rayonnement et aussi parce qu'elles n'avaient pas de costume spécifique, tout cela je trouvais original.

Mes parents étaient opposés à ma décision car je n'avais pas fini l'école j'étais très jeune et surtout que je suis leur fille unique et l'aînée en plus, ils tenaient beaucoup aux études mais je suis arrivée à les convaincre et la responsable même est venue les rassurer que j'allais continuer les études. Ce qui n'a pas été le cas.

Je suis allée parler avec le prêtre qui s'occupait de nous et il m'a dit que les TM ne sont pas des religieuses mais des commerçantes, de ne surtout pas aller là-bas. Des sœurs qui tiennent des restaurants, c'est du jamais vu !!. Il me dit : « tu veux aller laver des casseroles ! C'est pour vous exploiter ! »

Tout cela ne m'a rien fait, c'était un coup de foudre, je me sentais attirée là bas.

Ma Vie chez les Travailleuses Missionnaires

Je suis rentrée le 8 septembre 1990 à l'âge de 16 ans en la fête de la nativité de la Sainte Vierge. C'est une date qui marque. Une nouvelle vie commence pour moi.

Nous étions dix à rentrer cette année-là . Un horaire est alors établi : oraison, lecture spirituelle, cours donné par un professeur (seulement 1 heure par jour) et le reste on était réparti pour différents postes de travail pour la restauration .J'étais dans la salle. On n'avait la mise des couverts, le ménage le service.

J'ai toujours baratiné mes parents quand ils me posaient la question sur mes études. Je ne me posais pas la question et ça ne me disait rien. Pour moi c'est la volonté du Seigneur et tout est bon pour Lui.

Deux ans après quand j'avais 18 ans, la responsable m'appelle et me dit qu'elle voit que je suis fille très bien, sérieuse et très dévouée pour ma vocation et que je vais aller en France pour continuer ma formation. Je disais oui amen à tout car je suis là pour le Seigneur.

En Europe

Le 7 septembre 1992 nous arrivons à Rome car la maison en France n'était pas prête. On a dû attendre jusqu'en avril 1993 pour venir en France à Lielles village près de Besançon.

A Rome on travaillait dans le restaurant et on avait un cours de spiritualité de temps en temps.

En France nous nous sommes retrouvées avec les filles des autres pays (wallisiennes, péruviennes, Philippines, burkinabè)

D'Avril 1993 à Septembre 1993 nous étions à Liesle (jardin, cours sur les écrits du fondateur et sur la spiritualité propre des TM).

De Septembre 1993 à septembre 1994 maison d'accueil dans un centre spirituel ou nous devons gérer la maison. (Cuisine, ménage service, animation, accueil, magasin), on avait des cours sur les écrits du fondateur et visite des lieux du fondateur et de la région, témoignage dans le village avec les enfants .

De Septembre 1993 à Juin 1996 : Rome (cours de sciences religieuses, les professeurs viennent donner les cours à la maison, (philosophie, écriture sainte, spiritualité du carmel, italien, morale fondamentale) juste pour avoir des notions et aussi se protéger au cas où il y a des enquêtes. On dira : oui elles ont des cours .

On partait tous les jours par groupe de 7 à l'Eau Vive pour les aider et le samedi pour faire le service au restaurant souvent jusqu'à minuit. 2 heures du matin.

1996 j'ai fait mon premier engagement (fiançailles) ensuite on m'a envoyé en Nouvelle Calédonie de 1997 à 2002. J'ai occupé le poste de serveuse, et des comptes pendant 3 ans, ensuite cuisinière 1 an et formatrice des jeunes stagiaires. Entre temps je suis allée à Wallis pendant un an (catéchèse dans les lycées et collèges).

2002 retour en France métropolitaine, Besançon 3 ans, animation spirituelle des pèlerins, Donrémy : 1 an cuisinière, et enfin à Lisieux responsable de la formation des jeunes.

Jusqu'à là tout va bien je ne me pose pas de question, très dévouée bien dans le système.

En 2004 on m'invite à faire mon engagement définitif (épousailles à Rome)

En 2008 je reçois un coup de téléphone de Rome de la responsable générale me disant qu'il y a une formation à Rome organisée par les supérieures majeures pour les formatrices dans des communautés internationales et qu'elles m'ont inscrit et que ça commence au mois de septembre. De Lisieux je pars pour cette formation à Rome jusqu'en février (6mois).

Déclat et départ chez les TM

Nous étions une quarantaine de religieuses venues du monde entier surtout de pays francophones. Un déclat s'est passé .je me sentais déconnectée dans le groupes, les autres étaient bien épanouies , à l'aise et moi je me sentais isolée, renfermée sur moi.

J 'avais l'impression d'être voilée et que petit à petit on me dévoilait des choses '**la vérité**'

Les cours étaient donnés par des pères jésuites, et des religieuses qui ont la spiritualité ignacienne, on était accompagnées spirituellement par ces religieuses, la manière d'interpréter l'Évangile était complètement autre que ce que j'avais connu jusqu'à là. Quelque chose bougeait au fond de moi. Ça été un changement complet de ma vie et aussi une grande révolte.

Je me suis dit : « Comment j'ai pu passer autant d'année dans cette communauté sans me rendre compte pourquoi ça ? en effet j'ai constaté que c'était pas humain leur manière » .

Il faut dire qu'on n'a pas de contacts avec les autres communautés, l'on ne participe jamais aux réunions , sous-entendu qu'on n'est pas des religieuses et pourtant Et aussi on nous répète sans cesse que la vocation TM est unique, on est les meilleures, les pures, et l'obsession sur la virginité on ne fait que nous enseigner sur ça et que les autres communautés ne sont pas sérieuses tout le monde est mauvais sauf nous . enfin un vrai lavage de cerveau.

Après la formation la responsable générale me dit d'aller suivre des cours à Paris au collège des Bernardins. Et là aussi je me rends compte que c'est la suite de ma formation de Rome alors c'est la révolte totale. J'ai commencé à crier fort et à dénoncer des choses et tout le monde ne me reconnaissait plus. Je ne me sentais plus bien dans la communauté

Au départ je retournais bien armée pour un changement, j'ai écrit un rapport sur la formation que j'ai eue , j'ai donné des propositions pour un changement. je ne supportais plus le moindre jugement sur les autres la moindre injustice, Je voulais changer tout ce qui concerne le système de la formation, et je critiquais tout, rien ne me convenait, je n'avais pas peur de dire la vérité sur le système, sur leur endoctrinement.

J'avais aussi un sentiment de culpabilité sur ma vie avant la formation d'être rentrée dans le système pas bien et je voulais me rattraper. C'était un peu violent, Soeur Luciana m'a beaucoup aidée à faire un discernement vrai et profond et à accepter.

La responsable générale me convoque à Rome et me dit que je suis nommée en Argentine façon de m'éloigner de là car j'étais devenue très dangereuse pour la communauté.

J'ai cherché à entrer en contact avec Sr Luciana (Soeur italienne, religieuse du Sacré Cœur de Jésus, provinciale à l'époque) qui m'a accompagnée spirituellement pendant la formation à Rome pour lui en parler de ce que je vivais et elle m'a compris, très disponible, elle va donc jouer un rôle très important dans ma vie jusqu'à aujourd'hui que je ne pourrai jamais oublier.

Il faut noter que je faisais partie de leurs préférées et qu'elles ne pouvaient pas penser que j'allais quitter la communauté. Elles ont fait tout pour me retenir mais je ne me suis pas laissé prendre par le piège.

Je recherchais une vie dans laquelle les choses sont vues avec le regard de Dieu c'est-à-dire un regard d'amour juste, de bonté qui ne juge pas, qui ne culpabilise pas mais qui invite à une grande liberté intérieure qui libère, où la personne humaine est valorisée où on tient compte de la personne.

Le 2 mars 2010 J'ai quitté la communauté après avoir passé 20 ans et je suis restée 6 mois chez Soeur Luciana à Rome : ça m'a permis de voir une autre vie religieuse que j'aime bien d'ailleurs.

J'ai découvert le côté vicieux des travailleuses missionnaires quand j'ai quitté ; déjà la carte de séjour, j'ignorais complètement ce que ça représentait, on ne peut pas travailler avec. Ma carte Vitale, elles m'ont résiliée en fin janvier avant que je quitte la communauté, elles m'ont donné 200€ (il a fallu que j'aille voir les pères carmes à Rome),

Je leur ai demandé si elles peuvent attendre pour l'assurance maladie et ma carte de séjour jusqu'en septembre, le temps que je puisse m'installer, elles me disent : « pas question que je ne fais plus partie de la communauté. » Tout cela m'a beaucoup choquée.

Je suis revenue en France, une amie m'a trouvé du travail pour assister une personne âgée à domicile à Versailles (la famille contente d'avoir une religieuse car ça leur convenait très bien) et a fait tout pour que je puisse changer ma carte de visiteur en salariée ; ensuite je me suis mise aux études en passant le BAC et après j'ai passé le concours d'aide-soignante dont je viens de finir la formation. Je suis aide-soignante pour le moment et compte continuer les études. Je viens d'avoir la naturalisation française.

Mon souhait est que les TM prennent en charge chaque membre de la communauté dans toutes les dimensions (spirituelle, intellectuelle, culturelle, sociale, affective) comme il se doit et leur donnent une formation solide qui libère et non qui culpabilise, qu'elles leur fassent étudier avec des diplômes sans regret. Même quand il y a des départs au moins elles auront fait de bonnes œuvres.

Leur système est étouffant, on reste bébé toute sa vie et on n'est pas capable de sortir une parole de soi-même.

Si elles ne veulent pas faire ça, qu'elles ne fassent pas venir les filles en Europe ! Laissez-les dans leur pays !

Depuis lors la spiritualité ignacienne est ma référence. Pour moi c'est la meilleure : elle ne juge pas ; la personne humaine est au centre et on la respecte, c'est une thérapie si je peux dire car ce ne sont pas des paroles toutes faites qu'on doit répéter mais c'est la personne même avec un cheminement personnel. Rentrer au fond de soi avec une attitude vraie et profonde arrivera à libérer le résultat bien sûr tout petit devant le Seigneur.

Fait à Versailles, le 23 avril 2014

TEMOIGNAGE RECU PAR L'AVREF

Ce témoignage concerne les Travailleuses Missionnaires de l'Immaculée

Il a été remis à l'AVREF le 16 mai 2014 et revu le 4 juin par l'intéressée.

Le témoignage doit rester anonyme dans les circonstances présentes.

La levée partielle ou totale de l'anonymat doit faire l'objet d'une demande à l'AVREF qui contactera le témoin pour lui demander s'il accepte de voir son nom mentionné et sous quelles conditions.

Imprimé le 5 juin 2014

Le présent document comprend : 4 pages numérotées

* * * * *

Marie-Amélie a reçu une formation de catéchiste à 17 ans dans un village situé à 350 km de Ouagadougou. Elle est entrée à 19 Ans à l'EAU VIVE.

Une année à Bobo, puis une à Ouaga. Ensuite elle est envoyée à Rome où elle passe d'abord 7 mois au restaurant en salle. Elle était avec un groupe de 12 qui logeaient à la maison de formation. Il y avait 2 heures de formation religieuse le matin. Les cours étaient intéressants, dit-elle. Ensuite c'était le travail au restaurant avec la nuit des retours tardifs, surtout les samedis soir.

Rentrée en mars 92 au pays, elle y reste peu de temps et est envoyée à la maison du Congo-Kinshasa. Il s'agissait de gérer un lac qui appartenait à l'origine à un belge et avait été vendu au diocèse. Autour du lac il y avait des pailotes et un restaurant. Cela permettait des réunions d'évêques. C'était un centre interdiocésain. Tout aurait pu se passer normalement si la responsable de la maison, Cécile, n'avait pas accusé Marie-Amélie d'avoir une « affaire » avec un père carme. Cette calomnie est remontée jusqu'à John MALLEY, supérieur des carmes qui a demandé des explications au père Nestor qui était un carme congolais présent sur place. Ensuite Marie-Amélie a été accusée de vol d'argent le 11 mai 1996. On lui demande de jurer qu'elle n'a pas pris l'argent. Elle refuse de se prêter à cette parodie de justice. Elle passe encore une année pénible. Ces accusations la rendent malade : atteinte d'une gastrite aigue elle ne peut plus manger. Elle va à l'hôpital se faire soigner, initiative qui met en colère la responsable de la maison. Une fibroscopie est prescrite. Grâce à l'intervention d'un prêtre, l'abbé NZALA, des soins sont prodigués contre l'avis de la responsable et des médicaments sont achetés au Congo-Brazza.

En 1997 Marie-Amélie revient au Burkina. La responsable de la cuisine, pour l'humilier, lui fait préparer pour rien différentes recettes. Elle a les yeux rouges car elle a besoin de lunettes : on fait croire qu'elle a bu. Elle fait quand même les « épousailles » et reste chez les TM.

Elle est envoyée en 2000 à la Castille en France. Elle n'est pas déclarée. Le travail est dur (lever à 5 h du matin) et le directeur du centre insupportable. La responsable du centre, Marcelle, la calomnie pendant ¾ heures auprès d'une responsable en juin 2001. Marie-Amélie entend par hasard les sottises que l'on sort sur son compte.

Suite à ces calomnies, Marie-José PERRIOT-COMTE, la responsable générale, la convoque à Rome pour un entretien. Elle s'y rend : l'entretien n'a pas lieu. On refuse de la recevoir au siège du Mouvement et on la renvoie immédiatement en cuisine au restaurant l'EAU VIVE de Rome.

Ensuite elle est « envoyée en mission » à Sassone au centre d'accueil Madona del Carmele. Sa Maman décède le 29 août 2003. A ce moment-là elles sont deux dans le centre à travailler pour un groupe de 350 personnes. On lui demande de rester, mais c'est grâce à l'appui d'un père carme qui l'emmène à l'aéroport de sa propre initiative qu'elle peut rejoindre sa famille au moment des funérailles.

Elle est ensuite nommée à Séville en Espagne où elle arrive le 04/08/2005. Son papa décède le 19/09/2005. Le sachant malade Marie-Amélie avait appelé le siège à Rome pour avoir des nouvelles de son père. Elle insiste : pendant 3 semaines on lui répond que les sœurs du Burkina ne peuvent pas donner d'informations car elles sont en retraite. Les responsables de Rome ne voulaient pas qu'elle reparte au Burkina où elle était déjà allée en 2003 pour sa mère. C'est Clémentine PARE, la responsable générale, qui bloquait les informations.

Nieves, la responsable péruvienne de la maison de Séville, lui donne toutefois les moyens de repartir au Burkina. Cette maison espagnole est aujourd'hui fermée et Nieves a quitté la communauté définitivement.

Au retour du Burkina Marie-Amélie est affectée à Rome. Elle des maux de dos (vertèbres déplacées) et ne peut pas soulever de charges. La station debout lui est pénible. Le médecin lui prescrit une crème à appliquer sur le dos. Marie-Amélie demande à ses consœurs si l'une d'entre elles peut lui appliquer cette crème pour la soulager. Successivement cinq personnes refusent.

Question : Cela veut dire que vos sœurs avaient quelque chose contre vous ?

Réponse : « Ce n'est pas cela. Personne ne veut appliquer la crème : pourquoi ? Comprenez : la mentalité est telle qu'on ne veut pas attirer l'attention par une accusation d'amitié particulière ... [silence].

Après le décès de mon père mon calvaire a vraiment commencé. »

Marie-Amélie va mal : elle a des maux de tête, des délires nocturnes. On lui dit qu'elle appelle la nuit dans son sommeil. Elle veut désormais quitter cette communauté. C'est un départ préparé : elle avertit un prêtre burkinabé de son intention. Son évêque au Burkina est prévenu.

Question : Alors les évêques au Burkina sont au courant ?

Réponse : « Bien sûr, ils savent tout. Mais ils ne disent rien. Ils peuvent avoir des invités au restaurant et on leur fait un bon repas... »

Toujours respectueuse de la hiérarchie, Marie-Amélie demande un entretien avec sa responsable pour annoncer son départ. Elle attend 9 mois cet entretien car sa responsable se dit très occupée. L'entretien dure 5 minutes. Elle quitte définitivement les TM le 23 mai 2007 avec mille Euros en poche : 750 Euros pour le billet d'avion, et les 250 restants en argent de poche.

Ensuite elle devra se faire soigner d'une hépatite C contractée en 2004. « Le médecin a dit : vous, les sœurs, vous vous passez entre vous les maladies et il nous a donné un test à faire. J'ai fait le test, la prise de sang et c'était positif ». La communauté refusait des soins complets, notamment une biopsie prescrite. Marie-Amélie s'est soignée après son départ. Ces soins vont durer jusqu'en 2011.

Aujourd'hui Marie-Amélie tente de reconstruire sa vie après avoir effectué des travaux d'assistance à des personnes âgées à domicile pour lesquels les employeurs ne l'ont pas déclarée et ne lui ont pas délivré de certificats.

* * * *

Nous avons posé à Marie-Amélie des questions complémentaires à son témoignage personnel :

Question : Avez-vous connu des cas de suicide ou de tentative chez les TM ?

Réponse : Oui ! Il y a eu une personne à Marseille. Elle était surveillée par les jeunes car plusieurs fois on lui a retiré le couteau de la main. Elle a quitté et est aujourd'hui mariée.

Il y a aussi une autre TM qui n'en pouvait plus : elle était épuisée. Elle a avalé un tube de nivaquine. On l'a sauvée à l'hôpital.

Question : Et des cas de délire ou de dépression ?

Réponse : Oui il y a une burkinabé, Jacqueline TOE. Elle a passé 10 ans en France. Elle est devenue folle, rejetée par sa famille. Elle est aujourd'hui dans son village au Burkina.

Il y a aussi une congolaise, Jeanne ESIE. Elle avait fini ses études. Comme elle était dépressive, elles [les responsables] l'ont renvoyée au pays. Mais les carmes de Kinshasa ont refusé de la présenter à ses parents. Ils l'ont renvoyée en Italie pour la faire soigner par la communauté. Ils ont exigé. Elle a la logorrhée. Elle est aujourd'hui à Bayard²⁶ avec les sœurs âgées.

Il y a aussi Laurentine OUEDRAOGO. Elle était en formation à Notre Dame de Consolation. Elle a été renvoyée à sa famille dans son village.

Question : Il semble que, quand une TM pose problème, la politique soit de lui payer le billet d'avion, aller simple pour le retour au pays, avec 300 Euros d'argent de poche pour se débarrasser de la personne...

Réponse : C'est vrai. Pour Caroline, une congolaise, elle ont décidé de l'amener à l'aéroport de Rome à Fiumicino pour la renvoyer chez elle. Elles ont attendu jusqu'à ce qu'elle passe les contrôles pour être bien sûres qu'elle partait. Mais elle est sortie par une autre porte grâce à un ami qui travaillait à l'aéroport !

Il y a eu aussi une autre congolaise, Gertrude. Il y a eu le décès du papa. Sa grande sœur et sa mère étaient à l'hôpital. On lui a dit ne plus revenir. « Tu rentres, mais tu ne reviens plus ». C'était en 2006 ou 2007 : la communauté a confisqué son papier de séjour pour l'empêcher de revenir. Mais elle s'est fait aider pour revenir : l'ambassadeur du Congo auprès du St Siège est intervenu.

Question : Si la communauté ne prend en charge ni les salaires, ni les cotisations, ni les soins, les restaurants doivent faire du bénéfice...

Réponse : On ne sait pas où va l'argent. C'est un mystère. Quand j'étais à la Castille l'argent était viré chaque mois de la Fondation [appartenant au diocèse de Toulon]. « C'est l'équipe qui rapporte le plus d'argent en France » a dit Magali GAUSSEN²⁷. Mais on ne sait pas ensuite...

Une fois, quand j'étais en Italie on m'a fait signer un dossier pour la CAVIMAC, mais je ne sais pas ce que c'est.

²⁶ Il s'agit de Bayard sur Marne où les TM ont une maison.

²⁷ Magali GAUSSEN fait partie des responsables. Elle est basée aux FINS dans le Doubs et s'occupe de l'économat du mouvement.

TEMOIGNAGE RECU PAR L'AVREF

Ce témoignage concerne la Communauté Travailleuses Missionnaires de l'Immaculée (EAU VIVE)

Il a été remis à l'AVREF vers la date de 16 mai 2014, relu et sa version définitive transmise le 18 mai 2014 par l'intéressée.

Le témoignage est anonyme. Le nom a été masqué.

La levée partielle ou totale de l'anonymat doit faire l'objet d'une demande à l'AVREF qui contactera le témoin pour lui demander s'il accepte de voir son nom mentionné et sous quelles conditions.

Imprimé le 23 mai 2014. Le présent document comprend 5 pages numérotées.

* * *

Je suis du Burkina faso.

Je suis rentrée chez les TMI ayant pour but de servir Jésus.

J'ai suivi une scolarité jusqu'au CM2 puis, dans la Communauté, j'ai étudié jusqu'en classe de cinquième.

Je suis rentrée jeune chez les TM

J'étais une bonne élève et j'aimais bien les études. Malheureusement les TMI m'ont demandée de monter en Europe en me précisant que je continuerais mes études. Dans l'obéissance de la communauté, j'ai accepté cette demande sans vraiment savoir ce qui m'attendait de l'autre bout du monde.

J'ai suivi ma formation missionnaire en France dans le Doubs puis à Rome pour les «études missionnaires». [Philo, Théologie, l'histoire de l'Eglise etc.]

Question: Quand vous avez quitté le Burkina connaissiez-vous les statuts et le Directoire des TM?

Réponse: «Non, on avait pas le droit car on nous prenait pour des jeunes on a commencé à les comprendre beaucoup plus tard».

Question: En quoi consistaient les études missionnaires?

Réponse: À Besançon c'était l'histoire de la famille TM, le fondateur et sa région ou il est né, grandit et a fait son séminaire.

A Rome c'est tout ce qui concerne l'église. (L'Écriture sainte, la théologie etc., enseigné par des prêtres. C'était dur: après les cours il fallait courir à l'Eau Vive (NB: le restaurant à Rome) pour travailler et souvent fermer à minuit. Après, le temps de revenir et se coucher cela peut être 1h30 ou 2h du matin et il fallait encore se lever tôt vers 6H ou 6H30 pour assurer les prières communes, petit déjeuner, réunion de travail et commencer la préparation du service. Le repas du midi se prenait à la hâte car il faut être prêt pour l'ouverture du restaurant.

Question: Quel était votre emploi du temps?

Réponse : C'était presque tous les soirs jusqu'à minuit et il faut toujours dire la prière du soir. Les dimanches on travaille souvent quand il y a des groupes. A Noël ou Pâques, le restaurant est ouvert. Le coucher peut aller jusqu'à 3H du matin et il faut se lever vers 7H ou 7H 30 pour prier les offices et aller animer la messe, revenir préparer le service. C'est fatigant... (*elle marque un temps de silence*). Le restaurant ferme à 13 heures mais il y a toujours du travail si le client n'est pas parti. Le soir la fermeture est à 22 h 30. Il y a beaucoup de clients le week-end donc on reste plus longtemps.

Question: Aviez-vous du temps libre?

Réponse: «On avait une journée mais c'est quand il n'y a vraiment pas de clients » Si on a de groupe, on est obligé de sauté cette unique journée libre pour venir travailler: A un moment donné, les responsables ont supprimé la journée libre et on n'avait que la matinée pour dormir et venir ensuite travailler.

Dans toutes les mission que j'ai faites, c est Rome qui est le plus dur dans ses organisations, emplois du temps trop chargés. Les sœurs sont trop fatiguées et alors, on se lance des paroles très blessantes, par exemple: tu es trop maigre, tu viens d'un camp de concentration, tu es un misérable de Rwanda, on dirai que tes parents ne t'ont jamais nourrie, j ai honte de sortir avec toi, tu ne connais rien, tu ne sais rien faire, j ai peur de toi car tu ne ressembles à personne, on dirait un animal, et ainsi de suite.

J'étais obligée de supporter seule mes souffrances. C'est difficile la communication avec les responsables surtout quant elle ne te comprennent pas et on te prend pour une qui veut semer la cisannie dans l'équipe.

Question: et après Rome?

Réponse: On m'a nommée au Burkina ou j'ai eu l'opportunité d'être responsable des jeunes. J'avais remarqué que les jeunes ne recevaient pas une formation adéquate. Il y avait trop d'interdictions, trop de surveillance. Les responsables n'ont jamais le temps de réponse aux désirs des jeunes. Ce qui faisait souffrir les jeunes. J'ai participé à une formation avec un psychologue pour mieux comprendre et aider les jeunes. Après la formation, j'ai essayer de dialoguer avec les responsables pour voir comment aider mieux nos jeunes. Mes idées ont été rejetées, et on a mis une autre responsable et sous sa responsabilité, 17 jeunes TM ont quitté la communauté en un mois tellement c'était très dur pour elles et d'autres ont été renvoyées car la responsable était sûre que ces jeunes n'avaient pas la vocation. Je voyais les jeunes souffrir et se confiaient à moi mais je n'avais aucun pouvoir pour les aider. Je les encourageais juste et c'est tout.

En 2000 je suis nommée dans une autre mission et là c'était le calvaire.

Il faut dire que les TM n'ont aucune formation d'accompagnement et s'il y en avait, celles qui ont reçu cette formation n'ont pas la parole pour transmettre ce qu'elles ont appris et c'est très dommage.

Alors le secret professionnel et le respect de l'autre, c est **nul!!!**

J'avais une responsable qui ne me considérait pas du tout, elle ne connaissait pas le rôle de sa responsabilité et aussi elle est une menteuse.

Mais à Rome c'était le lieu le plus grand calvaire. C'est là-bas que j'ai vraiment trop souffert. La vie entre nous était trop dure. Je n'étais pas considérée. Il y a des paroles qui blessent. On est zéro-zéro au niveau de la communication, le dialogue, pas d'écoute, que de la haine. Ça m'a tellement détruite jusque le jour ou je quittais Rome je la maudissais même en regardant les murs, les rues, les transports.

Tout était détruisant à mes yeux et méprisable dans mon cœur et âme. La communication était vraiment zéro. C'est sauve qui peut

Question: Pouvez-vous préciser?

Réponse: On m'obligeait à faire des *dialogues* avec une aînée tous les 15 jours. Il fallait raconter tous tes soucis, tes peines, tes joies. C'était obligatoire. On n'avait pas le droit de choisir qui on voulait [pour les dialogues]. Ce que tu dis en confidentialité est répété aux responsables et tu te feras gronder à une occasion ou au cours d'une réunion tu seras le traître. Tu es donc regardée d'un œil...

Communication avec nos familles ?

Tu n'as pas le droit d'appeler ta famille. Une seule fois par mois tu peux écrire à tes parents. Si tu recevais une lettre que ce soit d'un ami ou de ta famille, elle devait être lue devant tout le monde à l'heure du repas. Aux Burkina par exemple, les aînées ne mangent pas ensemble avec les jeunes: il faut lire la lettre deux fois quand tu es stagiaire en formation.

Je trouve ça manque de respect et violer l'intimité de l'autre.

Question: Et la direction spirituelle?

Réponse: On n'a pas le droit de choisir et parler avec qui on veut. Les responsables choisissent un prêtre pour toutes les sœurs. Tant que les responsables n'aiment pas le prêtre, il ne faut pas chercher plus loin. Il est interdit aux jeunes d'avoir des contacts avec des prêtres mais les aînées ont droit car elles se disent assez mûres pour gérer tout problème. Nous n'avons pas non plus le droit d'avoir des amis personnels. On a pas droit de recevoir des dons pour nos familles, cela revient à la communauté mais nous les jeunes, nous voyons bien des responsables qui ont plein d'amis qui aident leur famille.

Je signale que j'étais très choquée d'une chose qui m'a blessée pour toute ma vie.

J'étais en formation en Europe, j'avais pas de nouvelles de ma famille. Les TM me rassuraient que tout va bien, que ma famille n'ont aucun problème.

Lorsqu'on m'a nommée au Burkina, on a refusé que je rentre au village voir ma famille soit disant que j'ai le temps. Un jour que je devais accompagner une TM voir la famille d'une autre TM qui est à l'étranger, on devait traverser obligatoirement devant ma cour pour se rendre chez l'autre TM. En passant je voyais ma famille assise sous l'arbre, j'ai demandé si on peut passer les saluer. Elles m'ont répondu qu'à notre retour. J'accepte. A notre retour, on passe chez moi et à ma grande surprise, je trouve mon père couché à même le sol sans aucun vêtement juste un petit short déchiré et on m'a fait savoir que c'était le curé qui l'avait donné heureusement. [????]

Question : Aviez-vous une chambre individuelle ?

Réponse : Au Burkina on avait un dortoir à 5. Seule, c'est vraiment rare. A Lourdes chacune avait sa chambre individuelle. A Rome on avait douche commune et chambre commune : on pouvait être 2 ou 5 par chambre.

Question : Et les vacances ?

Réponse : Tous les 5 ans on avait un mois pour aller voir la famille, puis tous les 4 ans avec un mois et demi.

Question : Et l'argent pour les vacances ?

Réponse : On m'a donné 300 Euros quand j'ai quitté [définitivement]. On m'a donné 2.000 couronnes quand j'ai quitté une première fois en 2005 depuis la République tchèque.

Je priais, je priais...[pour savoir quoi faire].

En 2008 je suis retournée ; j'étais à Lourdes en 2008-2009 et j'ai quitté. J'ai compris que ce n'était pas ma place.

Question : Aviez-vous un contrôle médical régulier ?

Réponse : J'étais tout le temps malade. Il y avait le psychologique qui travaillait dans le physique. J'essaye de parler, mais tu n'as pas droit à la parole. Cela se traduisait par des pleurs. On me causait : « tu n'es qu'un enfant ». Les responsables essayaient de nous faire raconter notre vocation. J'ai eu tort de dire que mes parents étaient morts. Les autres pour me faire souffrir : « tu es née dans la poubelle, tu as été rejetée ». Je ne pouvais pas parler. On m'écrasait. En communauté je souffrais trop.

De 2005 à 2008 je ne suis jamais allée voir un docteur. Il faut aller à deux comme des enfants chez le médecin. Ah ! ça m'énerve : c'est comme si tu es encore un enfant... La seule fois où on m'a laissée aller voir le médecin toute seule c'était au Burkina. Je souffrais de calculs. J'avais très mal. On m'a donné la mobylette pour aller le voir. J'étais deux jours alitée comme dans un coma. Je ne pouvais pas parler. Aucune sœur n'est passée pour seulement me proposer un verre d'eau. Il n'y a pas d'humanisme.

Question : Pourtant au Burkina il y a une belle réalisation : il y a un orphelinat créé par les TM...

Réponse : Une sœur péruvienne a créé l'orphelinat à Ouagadougou. On l'a découragée. Elle a quitté la Communauté et est retournée au Pérou. On voulait la faire travailler comme les autres en plus de l'orphelinat.

Question : Avez-vous reçu une formation professionnelle ?

Réponse : On m'a dit : « tu vas étudier ». J'étais au niveau cinquième. Arrivée à Rome, il n'y avait rien. Pourtant j'étais bonne élève. On a passé des années [dans la communauté], on n'a aucun diplôme.

LE DESTIN DE SOLANGE MARE

« Je ne voulais pas que la haine prenne le dessus »
«... comme je ne veux pas la haine je pars »

Informations recueillies le 10 avril 2014 auprès d'Emilienne SAKOUGRI.

Emilienne SAKOUGRI a bien connu Mademoiselle MARÉ Baowendsida Emma Judith Solange, originaire du Burkina Faso, de la même génération qu'elle.

Solange MARÉ a eu des ennuis de santé et elle a dû se faire soigner à Paris. Mais les responsables, notamment l'économe de la communauté, n'avaient cessé de lui répéter qu'elle coûtait cher à cause de ses soins. Ensuite il était toujours difficile d'obtenir de l'argent, ne serait-ce que pour aller à la pharmacie faire exécuter les ordonnances.

Solange était très affectée de cette situation et elle a préféré « fuguer » chez sa tante à Marseille, en fait se réfugier chez elle car elle souffrait beaucoup moralement et physiquement.

Gravement malade Solange est morte le 21 août 2010 au Centre hospitalier Pierre-Feu, en chambre d'isolement et entravée, après une hospitalisation depuis la veille pour trouble du comportement à l'âge de 36 ans et a été enterrée à Marseille.

Émilienne nous dit qu'elle était « dans la blessure profonde de ce qu'elle a vécu » et « qu'elle parlait beaucoup de sa souffrance ».

Sa mort à l'hôpital a été bizarre : une autopsie a eu lieu sans le dossier médical qui était sous scellé sans doute pour l'enquête et l'hôpital a conservé 8 jours sa dépouille mortelle avant qu'on puisse l'enterrer à Toulon.

Sa Maman à Ouagadougou n'a pu se déplacer pour les funérailles de sa fille et a fait dire une messe en famille. Pour cette circonstance elle a demandé aux responsables des Travailleuses Missionnaires qui sont sur place à Ouagadougou de venir témoigner lors de cette messe des services rendus par Solange à la communauté. Mais les responsables ont refusé de le faire et ne se sont pas déplacées pour cette messe du Souvenir, ce qui est bien triste pour la Maman. En effet, pour les TM c'est parce qu'elle a quitté la communauté que ce malheur lui est arrivé. Mais pour la maman de Solange se sont les TM qui ont tué sa fille et elle répète avec grande et profonde colère que cette communauté « brûlera en enfer ».

Pourtant cette femme est une grande militante dans l'Église avec une grande Foi. Elle accompagne un prêtre exorciste très renommé au Burkina et hors du Burkina, pour des séances de prières et de retraites.

Enfin, les circonstances du décès de Solange ont nécessité une enquête qui s'est soldée par un classement sans suite par un Magistrat de Toulon le 16 janvier 2012.

A ce jour, ses affaires se trouvent toujours dans les locaux de la gendarmerie de Pierre-Feu du Var et malgré les demandes et relances, on n'a pas de nouvelles par rapport à ses affaires. Un déplacement sur place est prévu car la maman tient beaucoup à récupérer les affaires de sa fille.

Il faut noter qu'au vu des conclusions de l'autopsie et des circonstances du décès, on a pensé à une erreur médicale ou du moins à une non assistance mais on n'a pas encore réuni assez d'éléments.

→ *Nous publions ci-dessous le message adressé par Solange MARE à une travailleuse missionnaire le 5 mars 2009 par lequel on comprend comment le comportement de « ces bonnes femmes », comme elle les appelle, lui refusant d'aller se faire opérer d'un fibrome parce qu'elle coûtait cher l'a amenée à quitter la communauté pour aller mourir à Marseille.*

Un grand merci pour ton message.

Moi, ça me coûte mais je pense que si la vie TM est ainsi, elles finiront par détruire la belle œuvre du père (Roussel).

Je suis partie parce que je ne voulais pas que la haine prenne le dessus. Alors l'unique moyen c'est de me retirer. Mais celles qui t'ont dit que je suis partie, demande-leur voir pourquoi je suis partie.....

Ne leur dis pas que tu sais un peu la vérité. Laisse-les dans leur doute. Moi je m'en fiche des rumeurs. Je veux la paix et rien d'autre.

L'HISTOIRE a commencé l'année dernière (2008). Au mois de mai, j'avais des hémorragies causées par les fibromes. Mon médecin traitant (à Toulon) m'a dit d'opérer et a tout organisé. Elle m'a fait une lettre pour que ces bonnes femmes [les responsables TM] puissent me croire, mais quand j'ai parlé à Cécile [responsable des TM à l'époque à l'Eau-Vive de Toulon], elle m'a dit : « tu iras à PARIS POUR le faire ». Et cela est resté sous silence, parce qu'il faut une remplaçante [au poste de cuisine dont s'occupait Solange].

Je n'ai rien dit jusqu'au mois de juillet, le 24 exactement, quand Clémentine [Responsable Générale de l'époque à Rome] m'a appelé (téléphone) en me disant que je SUIS nommée à Bobo [2^{ème} Eau-Vive du Burkina Faso].

Je lui ai dit : « très bien ! » Mais je lui ai encore exposé le problème [l'opération des fibromes] et je lui ai dit que cela dure déjà depuis 3 mois et je n'ai pas de réponse. Elle me dit : « on va réfléchir ».

Le 28 juillet elle passe à Toulon. Je demande à lui parler et elle me répond qu'elle n'a pas le temps, une sorte de fuite. Puis ensuite, elle m'accorde deux minutes. Bref j'étais sous le choc quand elle est partie à Marseille, et au retour elle me dit : « nous avons pensé qu'il faut que tu ailles à Paris ». Je lui ai dit : « si je pars à Paris, je n'aurai pas de rendez-vous avant un mois ! Vous savez comment ça fonctionne les hôpitaux ? ». Elle me répond : « ça ne fait rien ! ». Je lui ai dit : « on verra ! ».

Je suis allée à Lourdes pour avoir la lumière, mais hélas ! J'ai dit à la Sainte Vierge : « si je gagne les soins avant un mois je resterai dans la Famille [TM] autrement je me retire ».

Le 8 août, Clémentine appelle. Elle ne m'a pas parlé. Elle dit à Cécile de me dire qu'il faut que je parte à Paris le 12, parce que mon rendez-vous c'est le 28 août.

Bref, j'arrive à Paris et j'apprends que le rendez-vous c'est le 16 septembre et il fallait tout reprendre à zéro. Je n'ai eu les soins que le 10 décembre.

Jour et nuit, je perdais du sang. Tu imagines mon calvaire ? Dieu seul sait ! Et en plus, des douleurs ! Et l'on veut que je vive comme tout le monde. Je voulais partir depuis mais je me suis dit que je vais devoir tout reprendre.

J'ai pétié les plombs le 31 décembre quand Clémentine a appelé en me disant : « ta nomination a changé. On a pensé que tu iras à Loumbila [Orphelinat géré par les TM au Burkina Faso]. Réfléchis mais termine d'abord tes soins ».

Dans mon cœur, **une tristesse m'envahit**. Je me suis dite : « on veut te liquider en douce mais ce sera pas cette fois-ci »

Alors, je me suis retirée sans explication, puisque c'est elle l'explication. Je ne vais pas me laisser tuer bêtement.

Et là Magali [L'économe générale des TM] se permet de me dire qu'il ne faut pas que je ruine la Famille (TM). Tout ça engendre en moi une haine pour ces TM. Ce n'est pas la Famille (TM) que je n'aime pas, mais je refuse de subir des souffrances qui donnent de la joie à certaines personnes. Ce que Magali a dit, Cécile me l'avait dit autrement quand elle m'a répondu : « tu iras à Paris te faire opérer car tu nous coûtes cher » Je lui ai dit : « Ah bon ? Je vous coûte cher ? » Et elle dit : « ce n'est pas ce que j'ai voulu dire. Tes médicaments coûtent cher ». Je lui ai dit : « je ne les achète pas par plaisir ». Si tu veux, demande aux Florence [qui a quitté après Solange et vit à Marseille] même Chantal T... [qui a quitté en 2013 dont vous avez eu le témoignage] et NNNN (qui a quitté et vit à Angers) comment je souffrais. C'est trop ! Plus moralement. Et j'ai voulu mettre fin à tout cela.

Clémentine est passée deux ou trois fois à Paris, et elle n'a jamais cherché à entrer en contact avec moi. Je refuse de déranger. Elle n'a pas le temps ? Moi je n'ai rien à lui dire ! Jusqu'à mon départ, je ne lui ai jamais parlé de ce qui m'habitait. Comme je ne veux pas la haine, je pars continuer mes soins sans problème car là où je suis, personne ne va dire : « tu nous ruines » ou encore « tu nous emmerdes » ou « tu nous coûtes cher ».

Je te laisse car c'est trop pour tout vider. Si je n'avais pas souffert ainsi, en plus il y avait tous pour me soulager.

Le docteur ne comprenait rien à leur décision et elle avait des larmes aux yeux quand je suis allée lui dire au revoir. Elle me disait : « pourquoi ? Je ne comprends pas ? »

C'est la même chose en 2005, et cela m'a coûté plus cher puisque j'ai eu une côte coupée.

Fini la misère noire ! Qu'est ce que j'ai fait pour mériter ça ?

Alors je préfère le silence au bruit.

C'est celles de Lisieux qui font leur propagande car 2 jours après mon départ, elles sont allées à Paris. C'est pourquoi il y a du bruit, « comme leur bouche ne porte pas culotte ». C'est devenu leur sujet de conversation. Quand elles vont se fatiguer elles se tairont. Bref surtout Marijo [la responsable des TM du centre Ermitage à Lisieux à l'époque et maintenant responsable de Toulon] et Claire [la responsable actuelle des TM à Lisieux au centre Ermitage] elles parlent de ce qu'elles ne connaissent pas. Il faut les laisser.

...Quand à ma mère, elle va bien. Je lui ai expliqué. Elle finira par l'accepter car c'est moi qui vis et pas elle. Je te remercie de me soutenir dans la prière.

Prions les unes pour les autres pour que la volonté de Dieu se fasse là où nous sommes.

Je te souhaite une bonne journée. Union de prières.

C'est bien ce que tu dis : « Tout est Grâce » et Dieu seul sait ce que cela représente pour moi.

PRISE DE POSITION DE L'AVREF

« – Bien entendu, le personnel laïc qui serait utilisé par de telles communautés, congrégations, ou par de tels établissements serait, dans tous les cas, considéré sur le plan fiscal comme **salaré**, avec les conséquences qui en découlent tant pour lui même que pour son employeur. »

Extrait du guide de la valeur d'entretien publié par la Fondation des Monastères à l'usage des économes des congrégations religieuses.

L'AVREF soutient l'action collective des travailleuses missionnaires burkinabé qui ont quitté ou cherchent à quitter les restaurants EAU VIVE et à se libérer des abus et de l'emprise dont elles ont été ou sont encore victimes.

Il appartient aux autorités, qu'elles soient civiles, pénales, ou religieuses de qualifier cette situation en effectuant les enquêtes appropriées, et d'y remédier

En effet, pour les intéressées, le problème n'est pas tant de qualifier ce scandale que d'y remédier. Ce qu'elles demandent c'est simplement que justice leur soit rendue.

A cet effet l'AVREF considère avec le Collectif constitué que cette situation nécessite que soient prises diverses mesures immédiates destinées à remédier d'urgence aux nécessités les plus criantes.

En effet certaines TM ont quitté cette communauté dans des conditions de grande précarité : il convient donc de les aider à rebâtir leur vie qui dépend totalement pour l'instant de la solidarité dont elles savent faire preuve entre elles.

De même certaines TM souhaitent quitter cette communauté et se libérer de la souffrance qu'elles y endurent, mais elles redoutent la plongée dans l'inconnu. Un dispositif doit donc être mis à leur disposition avec une cellule d'accueil et de reclassement indépendante leur permettant de choisir en connaissance de cause le mode d'existence qui leur convient, en tenant compte de leurs aspirations personnelles et des choix personnels et professionnels qui devront leur être présentés qu'ils soient civils ou religieux. Les moyens nécessaires à ce reclassement : logement, indemnités et formation professionnelle devront être assurés.

La délivrance d'attestations de travail conforme aux obligations légales est réclamée à juste titre par les TM qui ont quitté le mouvement. Elle devrait faciliter dans l'immédiat leurs démarches de reclassement.

Ce dispositif devra concerner aussi bien celles qui se trouvent en France que celles qui ont été mutées dans d'autres pays d'Europe, ou d'autres continents.

Simultanément tout recrutement nouveau doit être stoppé jusqu'à ce que l'on connaisse la conclusion des enquêtes qu'il faudra diligenter.

De même toutes les cérémonies d'engagement prévues abusivement dénommées « fiançailles » et « épousailles » doivent être suspendues.

L'Administration de la Communauté devra être confiée provisoirement à une autorité faisant preuve de neutralité de sorte que soient évitées toutes mesures de pression ou de rétorsion à l'encontre des membres et surtout des plus jeunes actuellement en formation. Cette mesure permettra également de geler les avoirs tant que les cotisations dues n'auront pas été versées aux organismes sociaux et que la Communauté ne se sera pas mise en conformité avec les règles comptables et les législations sociales des différents pays où est présente sa chaîne de restaurants.

Outre ces mesures d'urgence il conviendra d'effectuer le calcul des arriérés et sommes dues aux travailleuses présentes dans les restaurants ainsi qu'à celles qui les ont quittés en tenant compte des horaires, des heures supplémentaires, des congés non pris, et de l'ancienneté professionnelle. Lors des entretiens les intéressées ont également demandé que soient validés auprès de la CAVIMAC les trimestres travaillés en France en vue de leur retraite future.

A propos du cas particulièrement douloureux de Solange MARE, la Famille Missionnaire Donum Dei doit prendre en charge intégralement tous les frais de transport et de séjour de sa mère pour lui permettre de récupérer les effets de sa fille à la gendarmerie de Pierre Feu du Var.

Il est important de noter que les intéressées ne cherchent pas systématiquement à judiciaireiser le problème ; dans ce qu'elles ont enduré et que certaines subissent encore, elles ont su faire preuve de beaucoup de retenue et montrer une dignité qui attire le respect.

Toutefois cette attitude n'exclut pas toutes formes d'actions judiciaires qui pourraient être engagées par la suite que ce soit au civil ou au pénal en fonction de la réponse donnée à leurs attentes.

Le Bureau de l'AVREF

⇒ **Contact :**

- ▶▶ Pour toute demande d'information complémentaire sur ce dossier vous pouvez composer les numéros suivants :

06 10 07 44 67

06 68 12 61 64



**AIDE aux VICTIMES des DERIVES de MOUVEMENTS RELIGIEUX en EUROPE
et à leurs FAMILLES**

Correspondance : 14, avenue de Sully -92370 Chaville

Tél. 07.50.24.77.30 - Courriel : contact@avref.fr

Internet : <http://www.avref.fr>

Siège social : 3, rue Xaintrailles – 75013 – Paris – – N° RNA : W923002787

A N N E X E

Composition de la Famille Missionnaire Donum Dei (FMDD)

- [Travailleuses Missionnaires](#)
- [Travailleurs Missionnaires](#)
- [Fraternité Donum Dei](#)

Date de Fondation : 11- 02-1950

Affiliation à l'Ordre du Carmel : 22- 02-1987

Maison Générale

**Conseil de Direction International
Famille Missionnaire Donum Dei**

Via dell'Esquilino, 38

00185 ROMA

ITALIA

Tel. 06-4825447

Fax 06-485513

Pagina prima www.fmdonumdei.net

Consilium Generale electum mense novenbris 2009

- Antistita Generalis: Agnès Brethome
- Vices Generalis: Marie Michèle Manukula
- Prima Cons.: Albertine Ouedraogo
- Secunda Cons.: Magali Gausсен
- Tertia Cons.: Anna Hong
- Quarta Cons: Angéline Zongo
- Quinta Cons: Thérèse Marie Nguyen Chiet

http://www.vicariatusurbis.org/?page_id=188&ID=2098

FAMIGLIA MISSIONARIA «DONUM DEI»

Associazione Pubblica di Fedeli

Via dell'Esquilino 38 - 00185 ROMA

tel. 06-48.25.447 - tel. 06-48.98.60.15 - fax 06-48.55.13

e-mail: conseil_donumdei@pcn.net

Storia: Fondazione: 11 febbraio 1950 -

Diocesi di provenienza: Besancon (Francia) da Marcel Roussel-Galle -

Decreto Diocesano: 18 dicembre 1979 come Famiglia Spirituale -

Decreto Pontificio: 22 febbraio 1987.

Incaricati attuali:

[data nomina | N. Decreto | data inizio | data fine]

Responsabili Generali Ramo Femminile:

[Sr. Agnes Marie-joseph Monique BRETHOME \(Famiglia Missionaria «Donum Dei»\)](#)

[27/01/2010 | | 27/01/2010 |]

[Sr. Marie Clementine PARÉ \(Famiglia Missionaria «Donum Dei»\)](#)

[29/11/2003 | | 29/11/2003 |]

Legale Rappresentante:

[Sr. Marie Clementine PARÉ \(Famiglia Missionaria «Donum Dei»\)](#)

[29/11/2003 | | 29/11/2003 |]

Membri presenti attualmente o in passato nella Diocesi di ROMA (4)

- [Sr. Agnes Marie-joseph Monique BRETHOME \(Famiglia Missionaria «Donum Dei»\)](#)
- [Sr. Marie Therese KADEBA \(Famiglia Missionaria «Donum Dei»\)](#)
- [Sr. Marie Clementine PARÉ \(Famiglia Missionaria «Donum Dei»\)](#)
- [Sr. Marie Michelle ROAMBA \(Famiglia Missionaria «Donum Dei»\)](#)

Sources :

<http://ocarm.org/en/content/citoc/25-years-affiliation-donum-dei-missionary-family>

http://www.fmdonumdei.net/?page_id=10

Implantations en France : ⇒ *Les centres de pèlerinages sont marqués en italiques.*

- *Lisieux*

Liesse Notre Dame

Bayard sur Marne

- *Donrémy*

Besançon – les Fins

La Grâce Dieu

- *Ars sur Formans*

Menton

Toulon (S.A.R.L.)

- *Marseille*

- *Lourdes*

Outre-mer :

Nouvelle Calédonie – Nouméa (S.A.R.L.)

Wallis et Futuna

Implantation internationale :

Italie - Tchèque - Portugal - Burkina Faso - Kenya - Viêt-Nam - Philippines - Inde
Pérou - Argentine - Mexique - Brésil